ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1617 – 9 juillet 1999 – prix : 9F

CONTRE LE CHÔMAGE il faut OSER S'EN PRENDRE AU PATRONAT

Tour de France

ESPRIT du SPORT et LOI DU FRIC

page 5

AFP

Budget de la Sécurité sociale : DÉFENDRE LE DROIT DE SE SOIGNER

page 7

M 6189 - 1617 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Les médias sous la coupe des grands groupes

5 – Le Tour de France

6 – Compagnies pétrolières: faire du profit en supprimant des emplois

Tribune

6 – Le gouvernement prépare la rentrée. Et les révolutionnaires?

Dans le monde

7 – Algérie: amnistie sur fond de chômage et de misère

8 – Kouchner, administrateur civil au Kosovo

9 – Togo: la dictature soutenue par le gouvernement français

Dans les entreprises

10 – Renault Véhicules Industriels (Vénissieux-Saint-Priest)

11 – Grève à Renault – SOVAB (Batilly – Meurthe-et-Moselle)

12 – Les 35 heures à EDF-GDF

13 – Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)

– CHR de Rennes

14 –France Télécom

Il y a 80 ans

15 – Le traité de Versailles

16 – **Lutte Ouvrière sur les routes de vos vacances**

Allègre et les aides-éducateurs

DE VRAIS EMPLOIS POUR TOUS LES JEUNES!

Alors que le gouvernement avait fait des emplois-jeunes un de ses chevaux de bataille contre le chômage, il vient discrètement d'opérer une volte-face sur ce terrain par la voix d'Allègre.

Celui-ci vient d'annoncer la suspension du recrutement d'aides-éducateurs à l'Education Nationale, secteur où le recrutement d'emplois-jeunes a connu, paraît-il, un certain succès avec l'«embauche» provisoire de 65 000 jeunes.

Non seulement, selon Allègre, leur recrutement sera gelé mais, avec la délicatesse qu'on lui connaît, il dit dès maintenant aux aides-éducateurs en place qu'il n'y a que quelques milliers d'entre eux qui peuvent espérer intégrer la fonction publique à l'avenir. Et quand on sait ce que valent les promesses des ministres…

Ces jeunes payés au SMIC ont des contrats d'une durée maximum de cinq ans. Ce ne serait que justice qu'ils soient titularisés et obtiennent un emploi stable.

Ils ne devaient pas, selon la règle instituant les emplois-jeunes, occuper des emplois et des postes existants. Qu'à cela ne tienne, il y a tellement à faire à l'Education Nationale, qu'il n'a pas été difficile de leur trouver des tâches utiles au fonctionnement des établissements. Et il faudrait maintenant supprimer ces emplois!

L'Education Nationale a, comme les autres services publics, besoin de centaines de milliers d'embauches. Non seulement pour accomplir les tâches assumées actuellement par les emplois-jeunes mais pour toutes celles qui ne le sont pas faute de recrutement de personnels dits «statutaires».

Il manque des dizaines de milliers d'enseignants, d'ouvriers d'entretien, de secrétaires, de personnels administratifs, de personnels de santé, de personnels sociaux. Titulariser les emplois-jeunes et les travailleurs sous contrat emploi-solidarité qui le désirent, cela ne devrait pas poser de problèmes, sinon des problèmes budgétaires. Pour régler ces derniers, il suffit de prendre l'argent là où il est.

Allègre profite des vacances pour annoncer ses projets. Mais par là, il indique aux intéressés qu'ils vont devoir se mobiliser pour défendre leur emploi contre lui et son gouvernement.

Michel ROCCO

LE PANTOUFLAGE : UNE PRATIQUE ORDINAIRE EN FRANCE COMME EN EUROPE

Un mini-scandale, encore un, affecte la commission européenne de Bruxelles démissionnaire mais qui traite pour quelques jours encore les affaires courantes. Un des commissaires, un dénommé Bangemann, a annoncé tout de go que dès la commission dissoute il intégrerait la direction de Telefonica, le géant de la télécommunication en Espagne. Quand on est chargé des télécoms au sein de la commission européenne, finalement ce point de chute fort lucratif est logique.

Passer du service des institutions à celui des affaires, ce que l'on nomme «pantouflage» dans ce milieu, n'est pas rare, loin de là. Le seul petit accroc à l'origine du petit Bang actuel, c'est que l'incriminé n'a pas respecté les formes habituelles qui exigent un petit délai et un minimum de discrétion.

Alors, vraiment pas de quoi en faire un fromage. D'autant que Bangemann a promis-juré qu'«*il n'utilisera pas dans ses nouvelles fonctions, des informations spécifiques obtenues pendant son mandat*». Ouf, on respire! Mais son nouvel employeur n'est sûrement pas du même avis et ne s'est pas attaché les services de ce chômeur haut de gamme par philanthropie. L'ancien commissaire européen saura bien communiquer d'une façon ou d'une autre avec son nouveau patron. Par télépathie?

M. R.

LA CHASSE AUX CHASSEURS EST DÉJÀ OUVERTE

La semaine passée, le groupe PS à l'Assemblée Nationale a créé un groupe de travail sur le «développement de la ruralité». Une meute de députés se disent intéressés. Par ailleurs, un rapport ciblé sur la chasse devrait être remis à Voynet d'ici cet automne. Quant à Jospin, il a déclaré il y a peu qu'il fallait «*corriger les déséquilibres entre le rural et l'urbain*». C'est même, selon lui, «*un des grands enjeux de cette législature*».

Il est sûr que le score de la liste Chasse-Pêche aux dernières élections européennes, important dans certains départements, est en ligne de mire de ces messieurs. D'autant que sur le plan de la chasse aux électeurs et de la pêche aux voix, ils se croyaient jusqu'à présent plutôt dans une chasse gardée. Bref, en vue des prochaines périodes d'ouverture électorale de 2001 et de 2002, la grande battue a déjà commencé, et l'émulation entre chasseurs donne déjà de la voix.

M. R.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

internet : http://www.worldnet.fr/~lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Pour lutter réellement contre le chômage, IL FAUT OSER S'EN PRENDRE AUX PROFITS DU PATRONAT

Jospin et Aubry ont fêté, à Lille, le 200 000e emploi-jeune créé par le gouvernement. On est loin du compte puisqu'il avait promis, en octobre 1997, d'en créer 350 000. Il avait même un temps parlé de 700 000 emplois, faisant semblant de miser sur la bonne volonté du patronat privé qui devait, disait-il, en créer autant. Rien n'est venu de ce côté, bien évidemment. Et cela n'est pas une surprise.

Même Jospin, même Aubry ne prennent pas la peine de s'en indigner, ni de s'en étonner. Ne parlons même pas des engagements préélectoraux qui précisaient que cela devait se faire en deux ans.

Les promesses s'envolent, mais le chômage, lui, reste ! On est donc loin du compte. On l'est surtout d'un autre point de vue, plus dramatique encore. C'est que le nombre des chômeurs et celui des hommes et des femmes qui n'ont qu'un emploi précaire et insuffisant, se maintient à un niveau catastrophique : près de 3 millions pour les chômeurs officiellement recensés, 6 millions si l'on y ajoute ceux qui survivent avec des emplois à temps partiel ou intermittents.

Même ce chiffre de 200 000 emplois-jeunes est douteux. Les services du ministère de l'Emploi avouent que, sur les 200 645 contrat qui auraient été signés, 178 000 jeunes seulement auraient été effectivement embauchés avec, rappelons-le, un contrat de cinq ans rémunéré au minimum au SMIC et financé à 80 % par l'Etat.

La moitié de ces jeunes – 97 000 à 109 095, selon les journaux, c'est dire l'imprécision voulue des chiffres – se retrouvent dans le milieu associatif ou les collectivités locales, 65 000 à 75 000 dans l'Education nationale et 12 400 sont « adjoints de sécurité » dans la police nationale.

Ainsi, le jeune qui vient d'être désigné par la grâce des ministres 200 000e emploi-jeune porte le titre « d'agent de conseil et d'intervention technique ». Sa mission : aider des ménages modestes à réaliser des économies au quotidien (énergie, téléphone, eau...). Les plus pauvres auraient pourtant moins besoin de conseils sur la façon de faire des économies que d'emplois et de salaires dignes de ce nom. Mais cela illustre bien la nature précaire et artificielle de nombre de ces emplois-jeunes qui, le plus souvent, ne débouchent pas sur une qualification et encore moins sur un emploi stable dans l'avenir.

D'ailleurs le gouvernement évite soigneusement de préciser ce qu'il adviendra de ces emplois-jeunes à la fin de ces cinq ans. Simplement, leurs bénéficiaires actuels risquent de redevenir chômeurs, mais en ayant cinq ans de plus. Car le gouvernement ne s'engage nullement à ce qu'il en soit autrement. A moins, ce qui sera une bien meilleure garantie, que les travailleurs fassent qu'il en soit différemment.

Les jongleries avec les chiffres, coutumières à tous les gouvernements depuis que le chômage n'a cessé de se développer, ne peuvent cacher la triste réalité. Et cette réalité, ce n'est pas dans les discours qu'on la rencontre. Elle est autour de chacun, dans les foyers populaires où il n'est pas rare qu'il y ait un ou plusieurs sans-emploi. Qui un mari, une femme, un fils ou une fille, parfois tous à la fois.

Ce gouvernement n'agit pas pour que cela change, ou de façon insignifiante. En revanche, il parle, et beaucoup. C'est sa façon de masquer son impuissance, mieux vaudrait dire son refus de prendre le problème du chômage à bras le corps. Dans le meilleur des cas, les mesures qu'il prend se résument à faire semblant de vider l'océan du chômage avec la petite cuillère des emplois-jeunes. Cela fait maintenant plus de deux ans que cela dure, et cela trompe de moins en moins.

Pourtant, les moyens existent qui permettraient de supprimer radicalement et rapidement le chômage. Pas dans 20 ans, pas dans 30 ans – c'est-à-dire à la Saint Glin-Glin pour ceux qui sont privés d'emploi – mais maintenant. Il suffirait pour cela de prendre l'argent là où il est, sur les comptes en banque des capitalistes, sur leurs profits boursiers qui, année après année, battent tous les records. Il suffirait d'imposer à l'Etat qu'il cesse de subventionner le grand patronat. Il suffirait d'imposer la réquisition des grandes entreprises qui licencient alors même qu'elles font d'énormes profits. Il suffirait de consacrer l'argent de l'Etat à la création d'emplois utiles, indispensables au bon fonctionnement de tous les services publics dont la collectivité a besoin : dans la santé, dans les transports publics, dans l'enseignement.

Pour cela, il faudrait une toute autre orientation politique. Le gouvernement en place, qui pourtant veut faire croire qu'il est de gauche, n'a aucune volonté de changer de politique. Au contraire, il tourne le dos à la politique qui permettrait de s'attaquer réellement au chômage et qui, pour cela, devrait oser s'en prendre aux florissants profits du grand patronat et à ses intérêts. Au lieu de cela, le gouvernement choisit d'aider les patrons contre le monde du travail.

Aux travailleurs d'imposer ce renversement de politique. Et tous ensemble, dans les luttes, ils en ont les moyens !

LES MÉDIAS SOUS LA COUPE DES GRANDS GROUPES

Sous le titre *«Danger pour la démocratie, ils tiennent les médias»*, le *Nouvel Observateur* a publié un dossier décrivant les rapports entre les groupes capitalistes et la presse. *«Dans aucun autre grand pays démocratique, la collusion entre les grands intérêts financiers et les médias, de la presse à l'édition en passant par la radio et la télévision n'apparaît aussi criante qu'en France»*, explique l'article.

ARC

Les chaînes privées de télévision TF1 et LCI sont dans les mains de Bouygues, Canal Plus appartient à Vivendi (ex-Générale des Eaux) et M6 à Suez-Lyonnaise des Eaux. Un récent rapport parlementaire rappelait que ces trois groupes ont pour principal client *«l'Etat pour une grande partie de leurs activités autres qu'audiovisuelles et contrôlent par ailleurs l'essentiel de fonctions aussi vitales pour l'ensemble de la collectivité que la distribution de l'eau ou les travaux publics»*... Cela se traduit, poursuit le journal, par *«les risques que cette situation comporte pour l'indépendance éditoriale des services audiovisuels concernés»* qui fait que ces télévisions privilégient certains hommes politiques en échange de commandes publiques. C'est ainsi que *«nul n'oubliera les surprenants marchés obtenus par le groupe Bouygues (Grand Stade, troisième réseau de téléphonie mobile), à quelques mois des élections présidentielles de 1995...»*

Le *Nouvel Observateur* cite que *«Capital, émission phare sur M6, n'a jamais consacré d'enquête au scandale de l'eau : la Lyonnaise des Eaux est actionnaire de M6. Karl Zéro, l'animateur du «Vrai Journal» de Canal +, qui s'est fait une réputation pour l'intransigeance de ses enquêtes, n'est pas libre d'enquêter sur Vivendi (actionnaire majoritaire de Canal +) sur le cinéma ou sur le football, mamelles de la chaîne.»*

Ce n'est pas mieux du côté de la presse écrite : elle est pratiquement possédée par une demi-douzaine de grands groupes. Jean-Luc Lagardère de Matra-Hachette possède ainsi en plus d'*Europe 1*, *Paris Match*, le *Journal du dimanche*, *L'Evénement*, *Elle*, *Télé 7 jours*, *France-Dimanche*, *Pariscope*, *Nice-Matin*, sans citer les participations dans la presse régionale. C'est en connaissance de cause qu'il expliquait en 1996 à ses cadres supérieurs : *«Un groupe de presse, vous verrez, c'est capital pour obtenir des commandes»*.

Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, outre Canal +, possède *L'Express*, *L'Expansion*, *Courrier International*, *La Vie Française*, *Le Moniteur*, *L'Usine Nouvelle*, etc.

François Pinault, PDG de Pinault Printemps Redoute, qui possède la FNAC et des participations dans TF1, a racheté *Le Point* et *Historia*. Bernard Arnault, richissime PDG de la firme de luxe LVMH, possède le journal financier *La Tribune*.

Libération appartient à Jérome Seydoux, PDG de Pathé, milliardaire, descendant de la famille Schlumberger et 35ème fortune française, selon la revue *Challenges*.

Quant à Serge Dassault, qui confiait à LCI son souhait ardent de *«posséder un journal ou un hebdomadaire pour exprimer son opinion»*, il a été candidat malheureux au rachat de *L'Express* et du *Figaro*, mais il peut se consoler avec le *Journal des Finances* et *Valeurs Actuelles*. Ce dernier a publié un grand article à la Une sur le succès... du programme Rafale, avion vedette du groupe, (qui coûtera 200 milliards de francs aux contribuables). Olivier Dassault (fils de Serge) fait mine de se demander *«si parfois, ils n'en font pas un peu trop»*... dans les journaux dont la famille est propriétaire.

Question flagornerie des rédactions envers leur actionnaire principal, les exemples concernant *L'Express*, relevés par Serge Halimi dans son livre *Les nouveaux chiens de garde*, sont aussi éclairants. D'abord propriété de Jean-Jacques Servan-Schreiber, L'Express, vendu au milliardaire britannique Jimmy Goldsmith, *«consacra sa Une et l'essentiel de son numéro au «programme libéral» concocté pour la France par... Jimmy Goldsmith»*. *L'Express* fut ensuite racheté par Alcatel. En 1994, Pierre Suard, alors PDG d'Alcatel, est mis en examen pour un système de surfactration de plusieurs centaines de milliers de francs au détriment de France Télécom. On découvre aussi que près de 4 millions de francs de travaux dans une de ses résidences ont été effectués aux frais de la princesse. *L'Express* s'indigne mais contre le juge : *«Le juge aurait-il agi un peu vite ? Une certitude : la mise en examen de Pierre Suard risque de nuire à la réputation internationale du groupe»*. Quand il fut inculpé pour de bon, une journaliste de *L'Express* dénonça à la télévision la sévérité de la sanction : *«Il y a en France des gens qui crient des cris d'orfraie dès que quelqu'un gagne un zéro à côté d'un zéro. (...) C'est la première fois qu'on empêche quelqu'un de diriger son entreprise»*. C'est une des versions de «la voix de son maître». Depuis, le maître a changé, il s'appelle désormais Jean-Marie Messier, PDG de Havas et Vivendi.

Mais posséder un journal n'est pas le seul moyen d'avoir les faveurs de la rédaction. La publicité joue elle aussi un rôle énorme. En 1998, Vivendi, toujours lui, a dépensé deux milliards de francs de pub, plus que le Produit National Brut de l'Albanie. Evidemment, mieux vaut ne pas froisser un tel arroseur. Le rédacteur de l'article l'avoue : *«À l'Obs comme ailleurs un papier qui déplaît peut entrainer illico la perte d'un budget de plusieurs millions de francs.»* De quoi faire réfléchir ou plutôt faire fléchir pas mal de journaux qui sont des entreprises capitalistes comme bien d'autres.

On le voit, c'est donc tout à fait «démocratiquement», à coups de milliards, qu'une poignée de grandes familles s'achètent soit les faveurs soit directement la possession des médias avec le personnel et la rédaction qui va avec. La «liberté de la presse», qu'on nous vante tant, est surtout la liberté pour quelques grands groupes de se vendre et de se racheter mutuellement leurs publications ou leurs chaînes de télévision.

Après tout cela n'est ni nouveau, ni vraiment surprenant, ni franco-français. C'est tout simplement... le capitalisme.

Christian BERNAC

VIVENDI WATER, WASSER... MAIS TOUJOURS ARNAQUEUR

Après avoir acquis il y a peu le numéro un américain des services de l'eau, US Filter, Vivendi (ex-Générale des Eaux et qui va désormais s'appeler – américain oblige – Vivendi Water) vient de prendre le contrôle de la société municipale de Berlin qui fournit l'eau aux 3,5 millions de Berlinois. En Allemagne, la société s'appellera Vivendi Wasser (de l'allemand « wasser » pour eau).

Ce rachat a coûté la bagatelle de 11 milliards de francs. Vivendi a d'ailleurs déboursé plus de 80 milliards de francs ces dernières années pour racheter une multitude de sociétés dans tous les domaines allant de l'électricité aux médias. On peut mesurer ainsi la fortune amassée par ce trust sur le dos de toute la collectivité, en acquérant le monopole de la distribution de l'eau, et du coup, des rentes de situation qui lui permettent de pomper des milliards au détriment de dizaines de millions d'usagers qui voient leur facture gonfler d'année en année.

Paul BARRAL

ESPRIT DU SPORT ET LOI DU FRIC

Le Tour de France 1999 sera, nous disent les officiels, celui du renouveau, un Tour «propre», d'où le dopage sera définitivement banni. Seulement, pour croire cela, il faut une bonne dose de naïveté.

Par delà les efforts et les souffrances des coureurs, le Tour de France, créé voici près d'un siècle par un journal qui voulait faire ainsi sa publicité, a toujours été une affaire commerciale. Mais au fil des années, ce caractère commercial n'a cessé de se renforcer. Avec les équipes de marques, les coureurs sont devenus des hommes-sandwiches pédalant, aux maillots surchargés de publicités diverses. Il suffit de regarder une arrivée d'étape, le maillot jaune brandir (c'est dans les contrats) le petit lion en peluche du Crédit Lyonnais, le vainqueur de l'étape s'enfiler devant les caméras son quart de Coca-Cola (c'est aussi dans les contrats), pour mesurer à quel point la «plus grande course cycliste du monde» est d'abord et avant tout un support publicitaire.

Et comme dans toutes les entreprises capitalistes, les gens qui possèdent les capitaux et «sponsorisent» les courses cyclistes s'emploient à les rentabiliser au maximum.

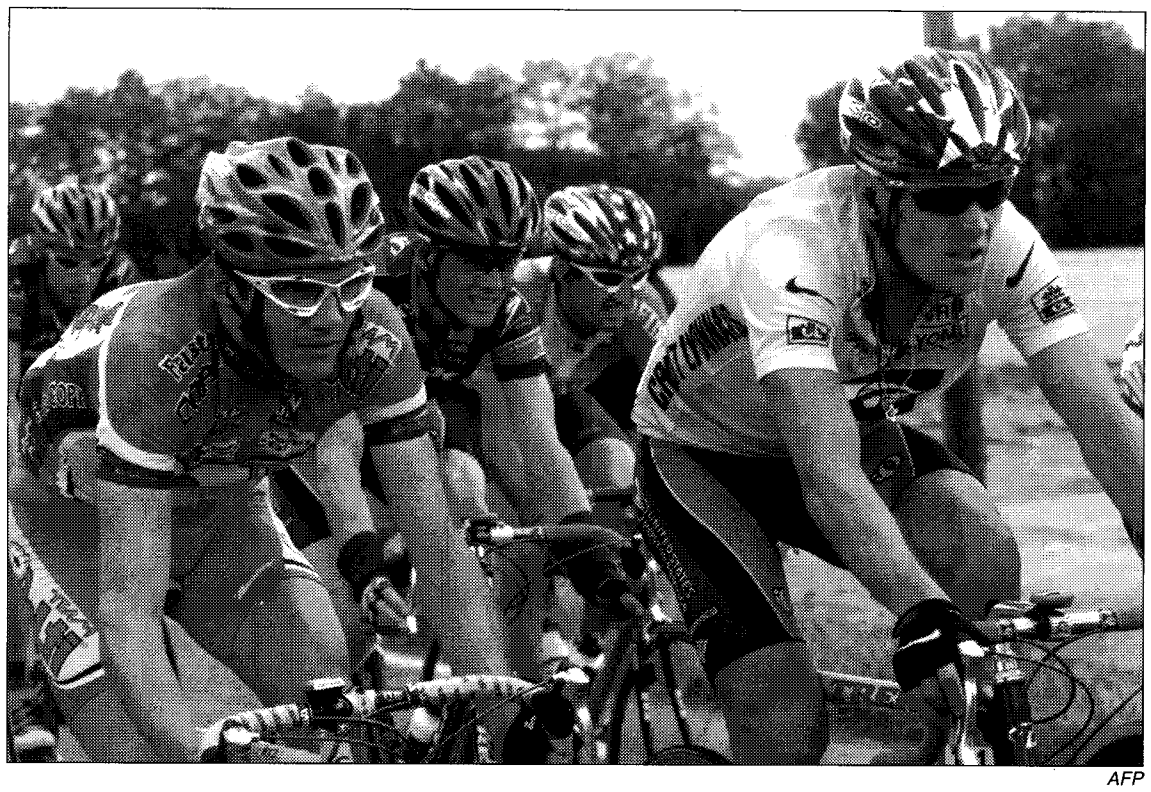

AFP

Il leur faut toujours plus de compétition, toujours plus d'exploits, et que les coureurs se débrouillent pour les leur fournir.

Alors, évidemment, ce sont les coureurs qui se dopent, pas les sponsors. Parmi ces coureurs qui vont jouer avec leur santé, voire avec leur vie, pour essayer d'être parmi les meilleurs, la grande majorité ne parviendra guère qu'à vivre, sans plus, du vélo. Une petite minorité s'enrichira vraiment. Mais infiniment moins que les gros actionnaires des sociétés qui «sponsorisent» le Tour, ou une équipe cycliste.

Le système tout entier ne peut qu'amener au recours régulier au dopage. Mais ce sont pourtant les quelques coureurs, qui ont eu la malchance de se faire prendre la main dans le sac, qu'on voue aux gémonies en les traitant de «tricheurs», alors que la grande presse se garde bien d'évoquer le rôle, dans cette utilisation généralisée de produits dopants, des intérêts économiques qui sont derrière le Tour.

Les «sponsors» veulent des résultats à tout prix. Mais ils prennent des airs dégoûtés quand on parle devant eux du dopage. Ils sont, proclament-ils, pour le sport «propre». Et l'on pouvait voir, par exemple à la télévision, le porte-parole du Crédit Lyonnais – cette banque encore plus célèbre par les milliards que ses anciens dirigeants ont escroqués que par ceux qu'ils ont gagnés – expliquer que sa société pourrait bien se retirer du Tour si le scandale du dopage continuait. Plus hypocrite, on ne fait pas mieux.

Ce qui est vrai du Tour l'est, et de plus en plus, de bien d'autres sports. Et ce qui est vrai du sport l'est de toutes les activités humaines, dès qu'elles permettent à la petite minorité, qui détient la plus grande partie des richesses de la société, d'y voir une source possible de profits.

Ce qui compte pour les éditeurs d'un journal, bien plus que la qualité des articles qu'ils publient, c'est la quantité d'espace publicitaire qu'ils peuvent y vendre. Ce qui compte pour les producteurs des émissions de télévision, ce n'est pas la qualité de ces émissions, mais «l'audimat», gage là aussi de ressources publicitaires. Même une activité artistique, comme la peinture, est devenue avant tout un objet de spéculation capitaliste.

Il n'y a décidément rien de bon à attendre du système capitaliste, et de la loi du profit qui le régit. Non seulement il concentre sans cesse toujours plus la richesse entre les mains d'une petite minorité de privilégiés, en appauvrissant le plus grand nombre, non seulement il est responsable du chômage et de la misère qui l'accompagne, mais il donne aussi une odeur nauséabonde à toutes les activités à travers lesquelles les hommes peuvent être tentés de rechercher l'oubli de l'exploitation et de l'oppression.

Editorial des bulletins d'entreprise *Lutte Ouvrière* du 5 juillet 1999

QUAND LA MER MONTE, LA HONTE

Un dégazage frauduleux d'un pétrolier en mer a provoqué une petite marée noire entre Toulon et Marseille. On estime que, chaque année, un million de tonnes de résidus pétroliers sont ainsi rejetés dans les mers et les océans. Les coupables sont rarement reconnus et, lorsqu'ils doivent payer, l'amende est inférieure au prix d'un dégazage régulier à quai.

Que voulez-vous, les compagnies pétrolières et les armateurs qui leur sont liés sont si pauvres…

FRIC-FRIC

La société Pic-Pic, qui s'est rendue célèbre en commercialisant, sous certification «origine France», des cuisses de poulets d'origine belge susceptibles d'avoir été infectés par la dioxine, a enfin pris la mesure qui s'imposait: elle a… changé le nom de sa marque.

Mais attention, ces spécialistes du camouflage ne veulent pas être payés en faux billets.

LE DROIT DE BAVURE

Des policiers ayant été condamnés pour avoir sévèrement tabassé des détenus arrêtés pour trafic de drogue, les syndicats policiers ont protesté. En appel, les peines ont été revues à la baisse, bien que le tribunal parle de «*traitements particulièrement dégradants*» commis par les policiers. Ceux-ci protestent encore et voudraient qu'on lave leur «honneur».

Un ennui pour l'honneur de la police: l'une des victimes a saisi la Cour européenne des droits de l'Homme pour «tortures». La Cour européenne? Où faut-il cogner, chef?

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE LA RENTRÉE. ET LES RÉVOLUTIONNAIRES ?

Le gouvernement ne prend pas de vacances. En tout cas quand il s'agit de peaufiner l'offensive anti-salariés. Tout en continuant de préparer de futures attaques contre les retraites et contre l'assurance maladie, il met sur rail la deuxième loi Aubry. Elle sera une étape de plus dans le gel des salaires, la flexibilité, la remise à plat de toute l'organisation du travail.

L'été est pour l'instant consacré au tour des « partenaires sociaux ». La loi sera à l'ordre du jour du parlement, à la rentrée. En attendant, on passerait de 4 000 accords de prétendue « réduction du temps de travail » signés fin mai 1999, à plus de 6 000 en juillet. Il y a désormais 1 million de salariés du privé touchés par ces applications, auxquels il faut ajouter de plus en plus de travailleurs du secteur public, bientôt à La Poste, à la SNCF, à EDF-GDF, etc.

Mais si la loi Aubry se révèle efficace, pour l'instant, pour l'objectif qui lui était fixé, accroître l'exploitation, elle est aussi un des éléments explosifs que le gouvernement et le patronat accumulent depuis des années dans la société. De l'explosif qui pourrait bien leur sauter au visage un jour ou l'autre.

Car depuis un an, il y a des résistances, et des luttes, contre les 35 heures à la sauce Aubry.

Il y a quelques mois, le gouvernement a eu quelques alertes : des travailleurs des chantiers navals de Saint-Nazaire, mais aussi de Peugeot, ou encore de La Poste, se sont opposés aux projets d'application de leurs patrons. Plus récemment, c'est à la SNCF que la grève a éclaté. En ce moment même, les protestations continuent ici ou là. Ainsi dans un département comme l'Essonne, pour ne prendre que cet exemple : à IBM, où la direction mène de front deux offensives, loi Aubry et généralisation des horaires continus, et en même temps suppressions massives d'emplois (42 % des effectifs du site de Corbeil !) ; quelques débrayages ont eu lieu : à la SNECMA où la direction du groupe veut imposer la flexibilité, le blocage des salaires sur 3 ans, la suppression de nombreux emplois – 3 000 salariés de tout le groupe sont allés manifester devant le siège à Paris, mercredi 30 juin ; à Lu (groupe Danone), où des débrayages massivement suivis dans les diverses usines du groupe ont servi d'avertissement à la direction. Des mouvements qui concernent, parfois le même jour, des entreprises distantes de quelques kilomètres.

Ces résistances n'ont certainement pas pris la proportion des attaques elles-mêmes, et elles ont encore moins la coordination des offensives conjointes du gouvernement et du patronat ! Bien au contraire, elles sont restées locales et dispersées. Chacun se bat, dans son entreprise, contre une application particulière de la « RTT », mais pas avec les autres, et pas pour des objectifs qui concernent tout le monde.

Mais il n'y a pas de miracle. Pour que de telles luttes convergent, il faudrait encore qu'on leur donne une telle perspective d'ensemble, et qu'il y ait des militants, des organisations, des travailleurs combatifs, et influents, pour la défendre, pour nouer des liens, pour préparer les luttes d'ensemble en leur donnant un programme commun.

Ce n'est justement pas le rôle qu'ont voulu assumer les syndicats. Bien au contraire, dès le début, les directions syndicales ont joué le jeu du gouvernement, en présentant la loi elle-même comme une avancée, ou comme une occasion à saisir, et non comme quelque chose à combattre. Elles se sont toutes dévouées, ensemble ou séparément, ici l'une ou l'autre là, pour signer quelque accord pourri. Et quand elles ont condamné de « mauvais accords », elles ont dénoncé… le « détournement de la loi » par les patrons !

Il est pourtant nécessaire de dénoncer les lois Aubry elles mêmes. Si on espère voir un jour un mouvement d'ensemble des travailleurs pour donner un coup d'arrêt à cet accroissement brutal de l'exploitation. Et c'est là que les révolutionnaires ont un rôle indispensable à jouer, puisque ce rôle, les bureaucraties syndicales et politiques n'en veulent pas.

C'est ce que LO et la LCR ont fait en défendant ensemble, aux dernières élections européennes, un programme pour les luttes, un plan d'urgence contre le chômage, et du coup… contre les licenciements des patrons et les lois de la gauche plurielle. C'est ce qu'elles pourraient et devraient faire encore, dans la période qui vient, sur un terrain autre que celui des élections.

D'abord, il y a des possibilités, un peu nouvelles, ou plus importantes, pour toucher une partie des travailleurs, et parmi eux les militants, dans les syndicats comme au PCF. Car LO et la LCR, avec leurs 5 %, ont démontré qu'ils représentent un courant véritable, même s'il est encore modeste, dans la classe ouvrière. Ce crédit pourrait d'autant plus servir, pour convaincre, et entraîner dans la préparation des luttes, nombre de militants de la CGT, de la CFDT, de FO, du PC…, que ces militants ouvriers ont désormais derrière eux l'expérience concrète de ce qu'est la RTT à la sauce Aubry. Ils ont cette fois vu les régressions qu'elle a permis, ils ont du parfois se battre contre son application.

Ensuite, il y a les échéances anti-ouvrières du gouvernement dès la rentrée.

A la rentrée, ces échéances pourraient donc être aussi une occasion, pour LO et la LCR, de mener campagne, ensemble, contre les projets du patronat et du gouvernement, à commencer contre la loi Aubry. Pour opposer les solutions du mouvement ouvrier contre le chômage, le plan d'urgence, à cette loi qui ne crée pas d'emplois, dispense au contraire les patrons d'en créer en nous rendant flexibles, alors même que les plus grandes entreprises font des milliards de profits, et suppriment des emplois en toute impunité. Pour préparer l'extension des luttes, sur des objectifs communs. Et pour proposer ces objectifs à tous les militants du mouvement ouvrier, y compris en s'adressant aux directions des syndicats et du PCF.

B. R.

Le numéro 4 de juillet-août de Convergences révolutionnaires, revue éditée par la tendance Révolution ! de la LCR et la fraction L'Étincelle de LO, est paru. Au sommaire : « *Après les élections, quelle politique pour l'alliance LO-LCR ?* » ; un dossier sur le travail précaire ; des articles sur la seconde loi Aubry, les prétendues 35 heures à la SNCF, le bilan dramatique de la guerre en ex-Yougoslavie.
Prix du numéro, 10 F. Abonnement – 6 numéros : 60 F.
Abonnement de soutien : 100 F. Transmettre en écrivant au journal.

Total, Elf et les autres

AFP

LA POMPE À FAIRE DU PROFIT EN SUPPRIMANT DES EMPLOIS

A peine absorbée la compagnie belge Petrofina, le numéro un français du pétrole, Total, lance une OPE (Offre publique d'échange d'actions) sur Elf pour 275 milliards de francs. Excusez du peu !

Dans ce monde où l'argent coule à flots, tout autant que le pétrole, les affaires se traitent en milliards : il y a un mois, Elf avait mis sur la table 15 milliards de francs pour mettre le grappin sur le groupe pétrolier norvégien Saga.

En France, comme en Europe et dans le monde entier, c'est une valse incessante de rachats, absorptions et autres OPE entre géants du capital financier et industriel. La tentative de prise de contrôle, par la BNP, du groupe Société Générale-Paribas, en fournit un exemple dans le secteur bancaire.

Mais il y en a bien d'autres dans tous les domaines. Dans celui des hydrocarbures, on assiste à une concentration effrénée à l'échelle planétaire. Pour devenir numéro un mondial, Exxon et Mobil ont fusionné en décembre 1998 ; quelques mois plus tôt, BP s'était allié à Amoco, devenant la troisième compagnie pétrolière au monde avec le rachat d'Arco, en mars dernier.

Si TotalFina parvient à ses fins, le nouveau groupe se hissera au 4e rang mondial. Ceux qui dirigent ces groupes au nom de leurs actionnaires visent ce qu'ils appellent « *une taille critique* », c'est-à-dire à égaler voire surpasser leurs concurrents.

Dans la cas de l'OPE de TotalFina, toute la presse a détaillé les principaux tenants et aboutissants de l'opération. Total et Elf se compléteraient quant à leur implantation – le premier ayant des gisements au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique, le second en Afrique et en Mer du Nord – et seraient ainsi plus à même de négocier en situation de force avec les pays producteurs et de réduire leurs coûts. Même chose pour leurs réseaux de raffinage et de distribution les plaçant en position de force, cette fois vis-à-vis des consommateurs.

Il faut réaliser des économies d'échelle, disent financiers et économistes : en clair, produire à moindre coût pour des profits accrus. Desmarest, PDG de TotalFina, chiffre à huit milliards de francs les gains réalisés du simple fait de la fusion. D'autres s'y ajouteraient, provenant notamment de la revente de la participation d'Elf dans le sixième groupe pharmaceutique européen, Sanofi Synthélabo (plus de 25 milliards de francs attendus).

Mais comme toujours, les dirigeants de ces sociétés profitent des fusions pour procéder à des suppressions d'emplois. Desmarest en prévoit 4 000 chez Elf, en plus des 1 320 déjà annoncées par Elf qui ont provoqué une grève de trois mois.

Le jour même où l'OPE était connue, le cours de l'action Elf a fait un bond de 17 % : les réductions d'effectifs, c'est bon pour les profits des actionnaires. Et la Bourse ne s'y trompe pas.

Cela d'autant plus que l'Etat non seulement ne s'y oppose pas (il en aurait les moyens car il a gardé un droit de veto après la privatisation d'Elf), mais l'approuve, Strauss-Kahn ayant déclaré que cette fusion « *n'est pas contraire à l'intérêt national* ».

L'intérêt national dont il parle, ce n'est que celui du capital. Et c'est ce que défend ce gouvernement, comme son prédécesseur qui, en privatisant Elf, avait permis que son cours en Bourse triple en quatre ans. Un quotidien d'affaires, *Les Echos*, le dit d'ailleurs en termes concrets : cette fusion, écrit-il, vise à faire passer les dividendes annuels du groupe à 20 %, contre 17 % actuellement.

C'est la « gauche plurielle » dans ses œuvres. Pour que cela cesse, pour inverser cette sinistre spirale antiouvrière, il faut réquisitionner les entreprises qui licencient, tout en roulant sur l'or (noir ou autre).

Pierre LAFFITTE

Budget Sécurité sociale

DÉFENDRE LE DROIT DE SE SOIGNER !

Comme il fallait s'y attendre après l'annonce d'un déficit de la branche maladie estimé à 12 milliards de francs pour 1999 et les pressions exercées par le gouvernement pour atteindre l'équilibre budgétaire, les responsables de la Caisse nationale d'assurance maladie ont présenté les grandes lignes d'un projet qui vise à réaliser 62 milliards d'économies d'ici 2002. Et ces économies drastiques dans les dépenses de santé seront une fois encore réalisées pour l'essentiel sur le dos des assurés sociaux.

Ainsi, partant du constat que de grandes différences existent entre le prix de médicaments équivalents commercialisés par les différents groupes pharmaceutiques, ce plan prévoit que les médicaments ne seront plus remboursés qu'en fonction d'un forfait établi d'après le prix le plus bas. 7 à 10 milliards devraient être ainsi économisés en en reportant la charge – non sur les groupes pharmaceutiques qui sont les premiers responsables de cet état de fait et dont les profits sont florissants – mais sur les patients qui n'ont aucune prise sur les médicaments prescrits par leur médecin.

De même, 32 milliards devraient être économisés sur le dos du secteur hospitalier, principalement par la réduction du nombre de lits. La Fédération Hospitalière de France a déjà calculé que cette mesure devrait entraîner la suppression de 160 000 emplois.

Pour faire passer cette potion amère, les auteurs de ce projet affirment aussi vouloir améliorer le remboursement de certains soins, notamment les frais d'optique et les soins dentaires. Mais le coup de pouce envisagé – comme le passage de 18 à 100 F pour le remboursement d'une monture de lunettes et de 35 à 140 F pour un verre ordinaire – laissera encore bien des frais à la charge des assurés sociaux qui, pour nombre d'entre eux, continueront à ne pas se soigner correctement.

Certes, il ne s'agit encore que d'un projet sur lequel le gouvernement devra se prononcer dans les prochaines semaines. Mais on sait d'avance qu'il ira dans le même sens que les mesures préconisées par les responsables de la CNAM. Car si les gouvernements passent, ils conservent les mêmes recettes à base d'augmentation des cotisations et de diminution des remboursements, agrémentées d'une dégradation de l'offre de soins dans les hôpitaux publics.

Pourtant, qu'y a-t-il de choquant dans le fait que ces dépenses augmentent, sinon qu'une bonne partie de ces dépenses viennent grossir les bénéfices déjà énormes des trusts de la pharmacie ? Cette progression s'inscrit dans la logique des progrès de la médecine, entraînant un allongement de la durée de la vie, le développement des techniques de dépistage et de soin, la lutte contre des maladies considérées jusque-là comme des maladies incurables, etc. Cela nécessiterait de débloquer des moyens budgétaires supplémentaires, et alors ? Le problème c'est que les choix du gouvernement de Jospin-Aubry vont ailleurs : il ne rechigne pas à dépenser 170 milliards par an en aides et subventions pour le patronat, mais n'a que l'austérité à la bouche dès qu'il s'agit du budget de la santé.

Roger MEYNIER

Algérie

BOUTEFLIKA À LA RECHERCHE D'UNE « CONCORDE CIVILE » QUI LAISSE ENTIERS LES PROBLÈMES LIÉS AU CHÔMAGE ET À LA MISÈRE

A l'occasion du 37e anniversaire de l'indépendance, lundi 5 juillet, plusieurs centaines de prisonniers islamistes étaient libérés de différentes prisons d'Algérie. Quelques milliers d'autres doivent l'être aussi dans les jours qui viennent.

Ces libérations qui seront peut-être suivies d'autres mesures d'apaisement ont lieu au moment où est discuté au Parlement le projet de loi de « concorde civile ». L'objectif est d'officialiser et de donner un cadre juridique à la trêve décidée en octobre 1997 par l'AIS, le bras armé de l'ex-FIS, trêve confirmée il y a quelques semaines par Madani, Mezrag, émir national de l'AIS, dans une lettre à Bouteflika où il déclare que l'AIS dépose définitivement les armes et se soumet à l'Etat.

Il faut ajouter qu'Abassi Madani, une des figures historiques de l'ex-FIS et d'autres dirigeants de ce parti ont approuvé l'attitude de l'AIS et ont envoyé des lettres de soutien à la demande présidentielle, renonçant à toute exigence ou contrepartie. Ali Belhadj est le seul qui n'a pas pris encore position.

Avec cette nouvelle loi de « concorde civile », le pouvoir algérien propose une issue à tous les islamistes armés qui seraient disposés à déposer les armes. Tous ceux qui le feront et se soumettront à l'Etat dans les six mois qui suivront la promulgation de la loi, verront leurs peines de prison réduites. Un système de « probation » prévoit de geler les poursuites judiciaires pendant une période de 3 à 10 ans, pour ceux qui se mettraient au service de l'Etat, notamment afin de réduire les terroristes irréductibles du GIA que le pouvoir cherche à débaucher.

Cette opération politique réussira-t-elle à isoler le GIA et va-t-elle rétablir la paix comme l'affirme Bouteflika ? On le verra dans les mois qui viennent. Pour l'instant, le GIA se manifeste encore par des attentats, des embuscades visant l'armée et par des massacres de villageois isolés. Mais cette activité terroriste du GIA semble très affaiblie par rapport à ces dernières années. Des centaines de membres du GIA se seraient rendus et d'autres s'apprêteraient à le faire.

Bouteflika se présente comme un « faiseur de paix », comme celui qui va rétablir la « stabilité » nécessaire au retour de l'Algérie sur la scène internationale. C'est le sens de sa présence au Forum économique de Craus Montana, en Suisse, où tout en annonçant le rétablissement de la paix, il a invité les capitalistes des grandes puissances à investir en Algérie.

Cet appel aux investissements étrangers qui s'accompagne par ailleurs d'un discours aux accents tiers-mondistes et populistes, seront probablement les thèmes affirmés par Bouteflika lors du sommet de l'OUA qui va se réunir à Alger la semaine prochaine.

Bouteflika tente de renouer avec l'image de Boumedienne, dont il a d'ailleurs été le ministre des Affaires étrangères. Il cultive le mythe de l'ère Boumedienne où la situation des couches populaires était moins catastrophique et où l'Algérie était « respectée ». Il veut se situer au dessus des partis, y compris ceux qui le soutiennent et a annoncé qu'il soumettrait « au peuple » par voie de référendum la loi de « concorde civile », même si celle-ci est votée par le Parlement, ce qui ne fait pas de doute.

Il est aussi question de la formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale avec la participation de ceux qui, dans les six dernières années, se sont montrés hostiles à tout compromis avec les islamistes de l'ex-FIS. C'est ainsi que la participation au pouvoir de l'ANR, le parti de Reda Malek, une des figures marquantes des « éradicateurs » serait quasi acquise. Celle du RCD, un parti hostile à tout compromis avec le FIS et qui dispose d'une forte base en Kabylie reste incertaine. Mais tout n'est pas encore joué. Le mécontentement d'une partie de l'opinion, particulièrement celle des familles victimes du terrorisme, les tensions au sein de l'Armée ainsi que la question du désarmement des milices (près de 200 000 personnes) qui ont été associées à la lutte contre le terrorisme, sont autant de problèmes qui sont loin d'être résolus.

Il est évident que si Bouteflika réussit son opération, le pouvoir algérien sortira renforcé de la crise tandis que l'ex-FIS apparaîtra affaibli, éclaté, une partie de sa direction étant obligée de se laisser « domestiquer » pour continuer d'exister. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne peut se reconstituer.

Quant aux problèmes sociaux qui touchent la population pauvre, ils restent toujours aussi dramatiques. La situation économique s'est aggravée, puisque 35 % de la population serait aujourd'hui au chômage, près de la moitié de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté. Des centaines d'entreprises ont été fermées ou restructurées et cela va continuer. Seule une explosion sociale, une mobilisation de la classe ouvrière pourra arrêter cette catastrophe sociale. Et si la démagogie de Bouteflika permettra peut-être au pouvoir de gagner du temps, Bouteflika et les siens ne régleront rien sur ce terrain.

Henriette MAUTHEY

KOUCHNER OBTIENT AU KOSOVO SON BÂTON DE MARÉCHAL

Bernard Kouchner vient d'être nommé par l'ONU administrateur civil du Kosovo. Il pourra y superviser la reconstruction par les trusts américains et européens de tout ce que les bombes et les missiles des mêmes pays viennent d'y détruire : ponts, centrales électriques, hôpitaux. Il aura à instaurer dans cette région l'ordre qui convient aux grandes puissances, y compris contre la volonté des Kosovars eux-mêmes. La presse a salué, dans cette nomination, l'aboutissement de 30 ans consacrés à défendre la notion « d'ingérence humanitaire », c'est-à-dire le droit pour les grandes puissances d'intervenir militairement là où elles le souhaitent.

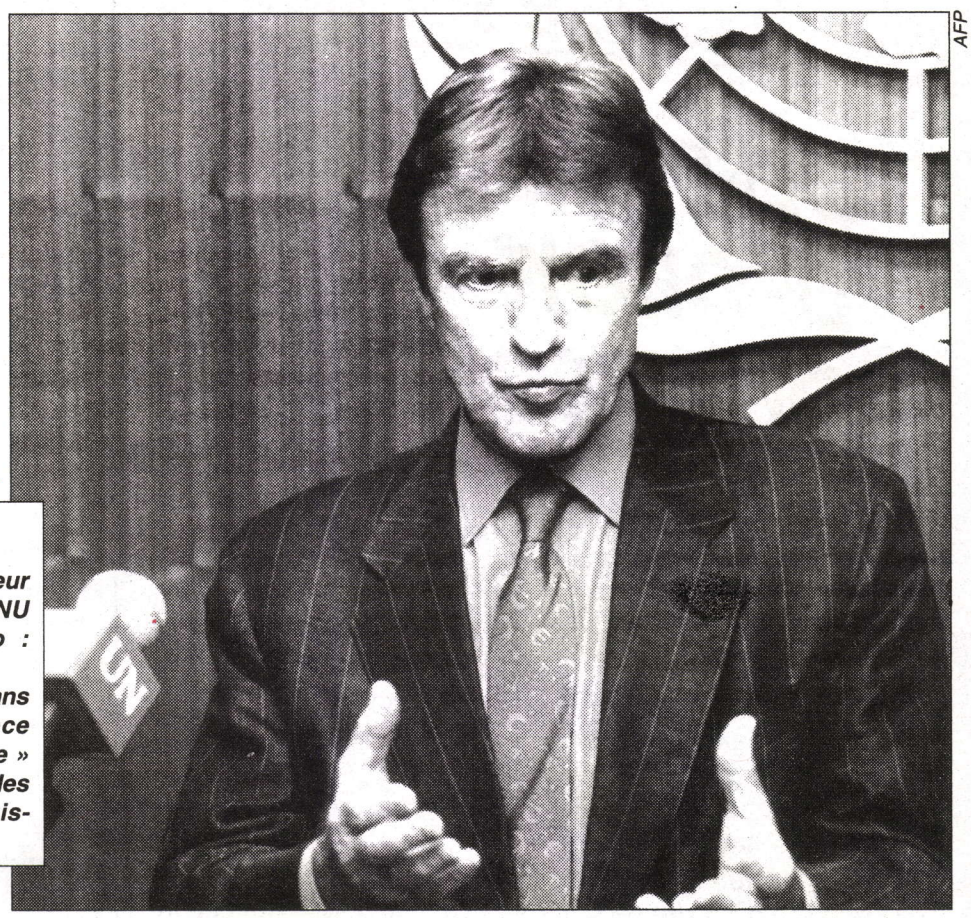

AFP

Bernard Kouchner administrateur civil de l'ONU au Kosovo : l'aboutissement de 30 ans « d'ingérence humanitaire » au service des grandes puissances.

A vrai dire, ces grandes puissances n'ont pas attendu Kouchner pour pratiquer le « droit d'ingérence ». Toute l'histoire de la planète n'est qu'une vaste suite d'ingérences de leurs armées. Même la volonté de couvrir ces interventions du voile des bons sentiments n'est pas vraiment une nouveauté. Sans remonter à Saint Louis qui partait en croisade pour protéger, disait-il, les chrétiens du Mont Liban, Léopold II faisait main- basse sur le Congo pour protéger les Africains des marchands d'esclaves musulmans… Chaque opération de conquête a eu ses justifications humanitaires. Mais il faut bien se renouveler. A la fin des années soixante, le prétexte traditionnel au parachutage des légionnaires était de protéger les Européens présents dans les pays où l'on voulait intervenir. Même fortement médiatisé, cela ne faisait plus guère recette. « L'humanitaire » prit la relève.

C'est au Biafra en 1968 que Bernard Kouchner commença sa carrière. Dans cette région côtière du Nigéria, deux millions de personnes périrent dans des conditions atroces entre 1967 et 1970, victimes des violences de l'armée nigériane et du blocus absolu imposé par celle-ci. Mais derrière les protagonistes locaux de cette guerre se profilaient les compagnies pétrolières. Le Biafra était la province pétrolière du Nigéria, pays situé dans l'orbite des trusts anglais. Cette région fit sécession en 1967 avec la bénédiction de la France… et de Elf qui exploitait un gisement voisin au Cameroun. La France et la Grande- Bretagne armèrent les protagonistes, et exacerbèrent autant qu'elles purent les rivalités ethniques. Aujourd'hui Kouchner dit que c'est au Biafra, devant ces atrocités, qu'il conclut la nécessité de « l'ingérence humanitaire ». Comme si l'ingérence des grandes puissances n'était pas justement l'une des principales causes de ce sanglant conflit ! Pour cette fois les armées européennes n'intervinrent pas directement. Mais ce n'était que partie remise, et la propagande incessante de Kouchner en faveur de l'engagement militaire direct des grandes puissances devait forcément trouver preneur un jour. En 1991, les armées impérialistes coalisées bombardèrent l'Irak. Kouchner fit ce qu'il put pour convaincre l'opinion que la défense des puits de pétrole koweïtiens était une cause humanitaire. L'année suivante c'est en Somalie que les grandes puissances souhaitèrent intervenir dans la situation inextricable qui s'était établie après la chute du dictateur Syad Barré. Cela commença par une opération humanitaire au mois d'octobre, où l'on vit Kouchner appeler les enfants des écoles à rassembler du « riz pour la Somalie ». Puis, en décembre, les images des légionnaires et des marines en arme débarquant à Mogadiscio remplacèrent sur les écrans de télévision celles du très médiatique Kouchner portant ses sacs de riz.

La même année, en 1992, on le voyait guider Mitterrand dans les rues de Sarajevo où avaient pris position les casques bleus de l'ONU, car en Yougoslavie aussi il s'était bien entendu fait le chantre de l'intervention directe des grandes puissances. Il faut dire qu'entre temps le « médecin sans frontière » était devenu un politicien tout ce qu'il y a de plus classique. Il fut d'abord secrétaire d'Etat à l'insertion sociale, puis à l'action humanitaire, et devint finalement le ministre de la Santé de Jospin, poste où jusqu'à ces derniers jours il mettait en œuvre le plan Juppé de réduction des dépenses de santé. Mais où qu'il fut, il ne cessait de multiplier les déclarations bellicistes. En 1996 - 1997 il se fit ainsi le défenseur acharné de l'envoi de troupes françaises dans l'est du Zaïre sous couvert de l'ONU. La raison officielle en aurait été de protéger les réfugiés rwandais… et le but réel d'empêcher l'effondrement du régime de Mobutu. Les États-Unis, qui avaient d'autres plans, lui refusèrent ce plaisir… Et en Yougoslavie, il ne cessa de pousser à l'accroissement de l'arsenal militaire de l'OTAN, à son intervention de plus en plus massive, jusqu'au bombardement de la Serbie par les avions et les missiles des grandes puissances.

C'est cette carrière de va-t-en guerre que récompense aujourd'hui sa nomination comme proconsul du Kosovo.

Daniel MESCLA

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE n° 44

(juillet-août 1999)

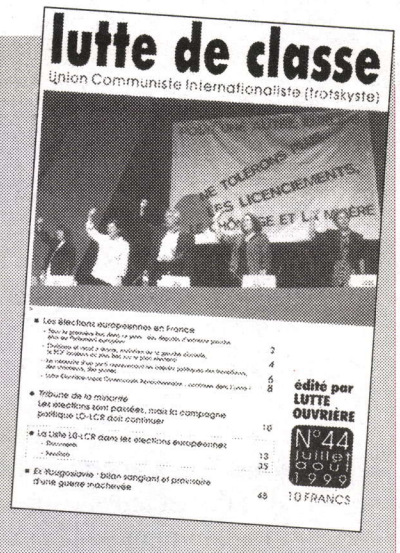

Les élections européennes en France :
- Pour la première fois dans ce pays, des députés d'extrême gauche au Parlement Européen
- Division et recul à droite, maintien de la « gauche plurielle », le PCF toujours au plus bas sur le plan électoral
- La nécessité d'un parti représentant les intérêts politiques des travailleurs, des chômeurs, des jeunes
- Lutte Ouvrière-Ligue Communiste Révolutionnaire : continuer dans l'unité !

Tribune de la minorité
- Les élections sont passées, mais la campagne politique de LO-LCR doit continuer

La liste LO-LCR dans les élections européennes
- Documents
- Résultats

Ex-Yougoslavie
- Bilan sanglant et provisoire d'une guerre inachevée

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres

Togo

LA DICTATURE D'EYADÉMA... ET L'HYPOCRISIE DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE

Un récent rapport d'Amnesty International a dénoncé l'état de terreur instauré depuis plusieurs années par le président Gnassingbé Eyadéma, au pouvoir depuis 1967 au Togo, petit pays d'Afrique de l'Ouest qu'il dirige d'une main de fer. L'organisation de défense des droits de l'Homme accuse les forces de sécurité d'avoir assassiné des centaines de personnes après l'élection présidentielle de l'été dernier.

Le rapport s'appuie, entre autres, sur les témoignages de pêcheurs qui affirment avoir recueilli des corps menottés dans leurs filets. Il dénonce le rôle de l'armée de l'air togolaise (totalement dépendante de la coopération militaire française) qui aurait précipité les corps des opposants en mer depuis ses avions. L'Europe et la France, qui avaient rompu toutes relations avec la dictature togolaise en 1993 (à vrai dire très brièvement pour la France) sous prétexte d'entraves répétées au processus de démocratisation, ferment aujourd'hui les yeux sur les exactions du régime, les assassinats d'opposants. Car les uns comme les autres souhaitent que les affaires reprennent au plus vite.

Entré soi-disant dans la voie du « multipartisme » au début des années 1990, le Togo n'en reste pas moins une dictature féroce. Les « élections pluralistes » financées un temps par l'Union européenne et organisées depuis ne trompent plus personne, surtout pas la population togolaise. Truquées, leur résultat est connu d'avance par tout le monde. En juin dernier, le dictateur-président, Gnassingbé Eyadéma, a été réélu avec 52 % des voix au premier tour du scrutin. Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité a décrété arbitrairement le président sortant vainqueur au premier tour de l'élection alors que le dépouillement n'était pas achevé dans la capitale, bastion de l'opposition.

Tout naturellement, les partis de l'opposition ont refusé de participer aux élections législatives qui suivirent en mars dernier. Ils boycottèrent le scrutin et dénoncèrent le climat de violence qui précède et suit chaque élection. Pour empêcher l'opposition de se mobiliser, museler toute contestation et intimider la population, l'armée et les forces de sécurité, véritable garde prétorienne d'Eyadéma, multiplièrent les arrestations, les exactions et les assassinats politiques. Aujourd'hui, quiconque souhaite dénoncer l'état d'insécurité au Togo ou met en cause les militaires risque tout simplement d'y laisser la vie.

Arrêtés, emprisonnés, torturés, voire assassinés, tel est le sort réservé par le régime togolais à des centaines de civils, d'opposants politiques, de militants ouvriers. Des centaines d'autres sont toujours détenus arbitrairement dans les prisons du pays depuis octobre 1990, date à laquelle le pouvoir avait du faire machine arrière face à la mobilisation populaire. Ce qui avait mis fin au régime de parti unique et entraîné un processus de « démocratisation » sur les conseils de l'Union européenne.

Depuis Eyadéma n'a eu de cesse de revenir sur les reculs concédés sous la pression de la rue. Très vite, les forces de sécurité tentèrent d'enlever Joseph Koffigoh, Premier ministre de la transition, d'assassiner Gichrist Olympio, président de l'Union des forces de changement, l'un des principaux partis d'opposition (fils du chef de l'Etat togolais Sylvanus Olympio assassiné par Eyadéma en 1967). En janvier 1993, lors d'une manifestation pacifique à Lomé, capitale économique du pays, les forces de sécurité tirèrent sur la foule et firent dix morts. La France et l'Allemagne intervinrent alors en médiateurs, pour calmer le jeu entre l'opposition et le dictateur Eyadéma. L'Union européenne suspendit toute coopération avec le régime togolais. Mais cette protestation se révéla bien hypocrite.

A peine un an plus tard en effet, la France renoua les liens politiques, militaires et financiers avec la dictature. D'ailleurs, instructeurs et gendarmes français encadrent encore aujourd'hui l'armée et les forces de sécurité togolaises. Véritable écran de fumée, toute cette agitation n'eut guère de conséquence pour la dictature sur le plan financier : les crédits de coopération votés furent versés jusqu'au dernier centime.

Aujourd'hui, l'Union européenne et la France se partagent les rôles : Bruxelles fait la fine bouche, tandis que l'Elysée, par la voix de son président Jacques Chirac soutient ouvertement le Togo et prône le retour à des relations commerciales normales. Au nom de la commission du développement et de la coopération du parlement européen qu'il préside, Michel Rocard abonde dans le même sens. Il a tout récemment cherché à réconcilier l'opposition et le dictateur togolais. Faisant preuve d'une très grande indulgence à l'égard du dictateur, l'ancien Premier ministre prêche froidement, au nom des affaires, la reprise de la coopération entre l'Europe et le Togo.

Mais tout ce beau monde se moque comme d'une guigne de savoir si Eyadéma respecte ou non les droits de l'Homme. Car ce qui compte avant tout pour la France comme pour l'Allemagne, la Belgique ou la Suisse, c'est que leurs trusts respectifs puissent faire du profit au Togo. Voilà pourquoi tous ces gouvernements, et celui de la France en particulier, tout en critiquant du bout des lèvres la dictature pour se donner bonne conscience, en réalité ferment les yeux sur les assassinats politiques du dictateur Eyadéma et souhaitent une reprise au plus vite des relations commerciales. La meilleure preuve de leur solidarité avec la dictature, aujourd'hui ? Ils refusent catégoriquement le droit d'asile aux opposants togolais, les renvoyant manu-militari dans leur pays, les condamnant à l'arrestation et à la torture, toujours, et à la mort parfois. Au nom du principe « les affaires d'abord ».

René CYRILLE

Depuis plus de 30 ans, les présidents de la République française n'ont jamais relâché leur soutien au dictateur togolais (ici, en 1972 avec Georges Pompidou).

AFP

L'AFRIQUE DÉVASTÉE PAR LE CAPITALISME

Un rapport du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) a dressé un bilan accablant, dans tous les domaines, de la situation en Afrique.

Partout, la pauvreté y a augmenté de façon dramatique : la consommation par habitant est inférieure de 20 % au niveau de 1980. Quelque 42 % des Africains vivent avec moins d'un dollar par jour. Un pays comme le Ghana a vu son revenu par tête baisser en deçà de ce qu'il était en 1965. Étranglés par 200 milliards de dollars de dette extérieure, saignés à blanc par les trusts et les banques des pays impérialistes, la plupart des États ont réduit les budgets des services publics de façon drastique. La scolarisation a reculé : plus de 80 millions des garçons et des filles africains n'ont aucun accès à l'école primaire, et seule la moitié des enfants entrant à l'école atteint la cinquième année.

Dans le domaine de la santé, c'est encore plus terrible. La vaccination des enfants contre les maladies qui peuvent être mortelles, comme la diphtérie ou la rougeole, a reculé depuis 1980 et la mortalité infantile progresse. Le sida a fait baisser l'espérance de vie de dix ans en moyenne, voire de vingt ans dans certains pays. La pénurie est telle que les campagnes de prévention de la maladie par l'usage des préservatifs n'ont pu enrayer l'épidémie.

Il n'y a évidemment aucune fatalité, aucune catastrophe naturelle à l'origine d'une telle situation, mais bien le pillage systématique des richesses du continent, mené depuis des décennies par l'impérialisme. Un pays comme la Guinée, classé par le PNUD comme l'un des plus pauvres de la planète, recèle pourtant d'énormes richesses minières : la bauxite (minerai d'aluminium) dont il est le deuxième producteur mondial ; les diamants avec les mines les plus riches du monde par la valeur des pierres extraites. Mais 87 % de la population doit y vivre avec moins d'un dollar par jour pour que les trusts puissent piller le pays et amasser des profits colossaux. Des trusts comme par exemple le français Péchiney (qui exploite la bauxite) dont le chiffre d'affaires est supérieur au produit intérieur brut du pays...

P. B.

Renault Véhicules Industriels (Vénissieux-Saint-Priest)

Après s'être opposée à l'accord central sur les 35 heures

LA CGT VA NÉGOCIER SON APPLICATION

Depuis plusieurs mois, les négociations pour la mise en place de la réduction du temps de travail ont lieu à RVI. Fin avril, un accord central a été signé par FO, la CFTC et la CGC, syndicats très minoritaires. Cet accord, comme à Renault et à Peugeot, instaure l'annualisation du temps de travail, la flexibilité et la modulation des horaires, permettant à la direction d'imposer 10 samedis travaillés par an qui ne seraient pas payés mais placés dans un compte épargne-temps et utilisés pendant les périodes basses à la place du chômage technique. D'autre part, pour le calcul du temps de travail effectif, la direction retire 20 minutes de pause par jour et 30 minutes de formation par semaine. Lors d'une consultation organisée par la CGT et la CFDT, 83 % du personnel consulté à Vénissieux s'était prononcé contre cet accord.

La CGT et la CFDT avaient donc décidé de faire valoir leur droit d'opposition, droit inscrit dans la loi lorsque les opposants à un accord représentent plus de 50 % des inscrits aux élections professionnelles.

Le but de cette opposition était d'arriver à l'annulation de l'accord central, d'empêcher que se tiennent les négociations d'établissement et, pour les dirigeants syndicaux, de pousser à une reprise des négociations centrales.

En fait, deux semaines plus tard, la direction déclara qu'elle contestait la validité de l'opposition et qu'elle avait l'intention de passer en force en entamant les négociations par établissement. La direction expliquait que si l'accord était dénoncé, il n'y aurait pas de « congés constructeur automobile » (des préretraites à 55 ans négociées avec le gouvernement) et que les 35 heures seraient payées 35, comme le permet la loi, et donc avec une perte de salaire. Dans le même temps, elle convoquait les dirigeants de la CGT et de la CFDT pour leur expliquer que dans les établissements, il y aurait la possibilité de négocier et qu'il y aurait « du grain à moudre ». Les responsables de la CGT ont sauté sur l'occasion pour reprendre les négociations et multiplié les réunions pour convaincre les militants du syndicat de soutenir leur choix de « suspendre l'opposition ». Ils ont eu du mal à Vénissieux, puisque si à la commission exécutive du syndicat ouvrier leur position l'a emporté d'une courte tête, le syndicat UGICT s'est unanimement opposé, et l'addition des voix dans les deux syndicats donnait une majorité contre la participation aux négociations d'établissement. Il aura fallu organiser plusieurs votes de l'UGICT pour que la direction du syndicat dispose enfin d'une courte majorité.

Les négociations d'établissement ont commencé, avec la participation de la CGT, mais sans la CFDT qui selon les établissements refuse d'y participer ou ne s'y rend qu'à titre d'observateur. Il n'y a rien de neuf dans ces réunions et en fait de « grain à moudre », c'est la mise en œuvre de l'accord central. La direction maintient le travail du samedi obligatoire, elle affiche son intention de faire tourner les usines 24 heures sur 24 en généralisant les équipes de fin de semaine, les VSD. Et si elle propose de supprimer en partie le travail du vendredi en équipe du soir, c'est au prix de l'allongement de la journée de travail les autres jours.

Mais si la direction en rajoute dans l'aggravation des conditions de travail, elle dispose de l'aide ou de la complicité des dirigeants syndicaux qui participent à ces réunions, qui acceptent de discuter des temps de pause, proposant d'en rajouter 5 ou 10 minutes en fin de poste, quand ce n'est pas tout simplement la proposition de réduire le temps de casse-croûte pour les équipes de nuit afin qu'elles puissent finir plus tôt.

A l'usine Ponts, la CGT a quitté les réunions de négociation en voyant qu'il n'en sortirait rien de positif, et des débrayages ont eu lieu réunissant de 50 à 60 personnes.

Quant à Vénissieux, il a fallu attendre la dernière réunion de négociation, mardi 29 juin, pour qu'un débrayage soit organisé. Mais étant donné l'attitude des syndicats qui vont négocier, il n'a pas été très suivi.

Correspondant LO

Gare de Lyon – Paris

AU « TRAIN BLEU » LE PROJET DE LA DIRECTION DÉRAILLE

Au « Train bleu » de la Gare de Lyon, à Paris, la mobilisation des salariés a fait reculer la direction.

Cette société possède l'exclusivité des points de restauration dans la gare, et emploie environ 320 personnes, caissiers, serveurs, plonge, etc. Ses salariés vivent au rythme de la gare, c'est-à-dire qu'ils travaillent à peu près sans relâche! Ce travail à flux tendu, comme dans l'usine, n'empêche pas le « Train bleu » de bénéficier, comme toute entreprise de restauration, des dérogations pour « travail intermittent »: la durée légale est de 43 heures.

La « RTT » à la sauce Aubry est l'occasion pour le patron de tout remettre à plat et d'accroître l'exploitation. D'abord, par l'annualisation du temps de travail, la disponibilité selon les besoins du patron, la disparition du paiement de bien des heures sup' pour certains salariés (à la caisse ou à la plonge, par exemple).

Puis par une attaque directe contre les salaires. Pour prendre l'exemple des serveurs, ceux-ci ne sont pas payés « au fixe », mais au pourcentage. L'équivalent d'un salaire aux pièces... Si 4 heures de travail sautent, c'est autant de perdu pour la feuille de paie... Alors la direction a imaginé un remède... pire que le mal: faire passer les salaires au fixe, mais sur la base du SMIC hôtelier (6300 F nets), plus un « intéressement au chiffre d'affaires », au calcul bien aléatoire...

Pour certains serveurs, cela pouvait signifier la baisse de leur salaire de 10000 F nets à... 7000 F à peine.

Des délégués du personnel ont signé cela sans consulter les salariés. Mais ces derniers ne se sont pas laissé faire. Après avoir dit leurs quatre vérités aux spécialistes du stylo, ils ont fait circuler une pétition, rejetant en bloc l'accord qui a été signée par plus de 80 % du personnel.

La direction a ravalé son projet. Elle a eu peur d'une grève massive, en pleine période de départs en vacances! Une perspective qui ne devait pas non plus faire bondir de joie la direction de la SNCF...

C'est une bataille qui a été gagnée, pas la guerre. La direction prépare de nouvelles « propositions », et le danger pourrait aussi venir de la SNCF elle-même. Des travaux devraient avoir lieu à l'automne 2000. Le « Train bleu » fermera probablement trois mois, et la SNCF en profitera pour redistribuer les emplacements, faire jouer la concurrence, et augmenter les loyers.

Correspondant LO

Renault SOVAB (Batilly – Meurthe-et-Moselle)

RENAULT FAIT DES PROFITS RECORDS... LES TRAVAILLEURS REFUSENT DE NOUVEAUX RECULS

Depuis le 1er juillet, la production de l'usine Renault SOVAB est presque totalement bloquée par la grève de la majorité du personnel de fabrication. Une grève contre l'application des 35 heures qui entraînerait des samedis obligatoires, contre la baisse de la prime d'intéressement (qui représente plus de 10 000 F par an) et contre le refus de la direction de donner la moindre augmentation de salaire (même pas les 0,6 % accordés dans le groupe Renault). C'est à l'initiative de l'intersyndicale CGT-FO-SUD (les trois syndicats présents dans l'entreprise) que la grève a démarré et s'est alimentée par l'intransigeance patronale.

« *Les samedis, on n'en veut pas* », c'est la revendication principale des grévistes. « *Nos ancêtres vont se retourner dans leur tombe si on accepte un tel recul* », entend-on souvent, car c'en serait fini des deux jours de repos par semaine et, si les heures supplémentaires sont fréquentes, il n'est pas question d'accepter qu'elles soient obligatoires et non payées. A la limite, « *autant rester comme maintenant* », plutôt que cela devienne pire avec les 35 heures sauce Aubry.

« On relève la tête »

En juin, il y avait déjà eu deux débrayages rassemblant plus de 500 travailleurs pour l'un d'eux dans une entreprise qui compte près de 3 000 salariés (dont près de 1 000 intérimaires). Certains voulaient partir en grève dès ces débrayages, mais les négociations sur les 35 heures étaient en cours. Et c'est finalement le mercredi 30 juin que l'intersyndicale CGT (syndicat majoritaire dans l'entreprise), FO et SUD (composé de l'ancienne section CFDT) appelait à une assemblée générale pour le lendemain matin, par un tract qui se concluait par « *Ou on baisse la culotte, ou on relève la tête* ».

« *On relève la tête* » ont répondu les 350 présents qui ont aussitôt bloqué les deux ronds-points d'accès à l'usine, paralysant très rapidement toute la production, l'usine travaillant en flux tendu avec les sous-traitants. En plus de l'application des 35 heures, ce qui a suscité la colère, c'est la négociation de l'accord d'entreprise sur l'intéressement qui arrivait à échéance fin juin. Selon les syndicats, le nouvel accord, en privilégiant, dans le calcul de la prime, les délais et non plus la qualité comme jusqu'à présent, se traduirait par un manque à gagner considérable. Des simulations faites indiquent une perte de 82 % ! Et cette prime est importante puisque, versée par trimestre, elle représente plus de 10 000 F par an.

Par ailleurs, et c'est lié, la direction refuse d'appliquer la moindre augmentation de salaire pour 1999, sous prétexte des négociations sur les 35 heures. Même pas les 0,6 % donnés sur l'ensemble du groupe Renault. Zéro après deux années de vaches maigres, alors que chaque mois on crève les records de production tandis que les profits du groupe Renault augmentaient de 63 % l'an dernier (8,84 milliards de francs) et que les salaires des dix plus hauts cadres du groupe progressaient de 29,6 % (167 395 F bruts mensuels en moyenne) ? Trop c'est trop !

On ne veut pas être des esclaves

La direction de l'usine a, ces dernières semaines, multiplié notes de service et explications pour nous convaincre que ses propositions étaient bonnes pour nous. Cela n'a fait que jeter de l'huile sur le feu. D'autant que le chantage permanent à la délocalisation de l'usine vers l'Angleterre, puis maintenant vers la Pologne, ne prend plus. Depuis Vilvorde, les travailleurs savent que si les patrons veulent fermer une usine, ils la ferment, et que cela ne sert à rien de tout accepter pour l'éviter. Et l'exemple de la grève victorieuse des travailleurs de chez Daewoo à Mont-Saint-Martin – tout proche – a montré que les patrons pouvaient très bien être obligés de remballer leur chantage.

Batilly est la seule usine européenne de Renault qui produise le nouveau Master (la fourgonnette appelée à remplacer le Trafic) qui se vend très bien actuellement. La production dépasse les 420 véhicules par jour, mais Renault en aurait besoin de cent de plus pour pouvoir honorer les commandes. Les délais de livraison s'allongent sans cesse et les travailleurs le savent.

De son côté, la direction montre plutôt les dents : à plusieurs reprises, elle a fait venir un huissier, pour constater le blocage de l'entrée, accompagné d'une cinquantaine de cadres à la mine patibulaire... pas venus là pour aider à décharger ! Dès le deuxième jour de grève, le directeur – Bataille, cela ne s'invente pas – expédiait un courrier à l'ensemble du personnel niant les motifs et l'ampleur de la grève et menaçant d'une « *application stricte de la loi sur les 35 heures* » qui serait « *financièrement moins favorable* ». Lundi 5, la direction faisait téléphoner par les chefs au domicile des travailleurs pour faire pression. Mais rien n'y a fait : la grève reste largement majoritaire en fabrication et les piquets aux deux ronds-points menant à l'usine bloquent jour et nuit, hormis une pause de samedi midi à dimanche soir. Les très nombreux intérimaires présents voient la grève d'un bon œil, même s'ils sont pour la plupart à leur poste.

La production est donc toujours paralysée, seuls quelques véhicules sont fabriqués chaque jour. Les travailleurs se sentent dans leur bon droit, et même des embauchés parmi les plus récents (il y en a eu plusieurs centaines, l'an dernier) sont dans le mouvement. Comme le disent certains, « *on a toute une vie de travail devant nous et on ne veut pas être des esclaves* ». Les « Sovabiens » ne sont pas décidés à lâcher le morceau.

Dernière minute :

Mercredi 7 juillet, la grève continuait avec une présence encore plus nombreuse aux piquets. La direction, elle, menacerait de licenciement une vingtaine de travailleurs et de militants syndicaux présents au blocage des camions, ce qui suscite une profonde indignation.

À la SOVAB (Renault) à Batilly (Meurthe-et-Moselle) le 2 juillet 1999 : le piquet de grève empêche l'entrée des pièces détachées.

IBM Corbeil Essonne

BIG BLUES POUR LES DIRIGEANTS

Les salariés d'IBM Corbeil-Essonne sont attaqués tous azimuts par la direction : suppression de 1 150 emplois (sur les 2 700 du site), projet de filialisation, et, à l'occasion de l'application de la loi Aubry, généralisation des horaires continus, qui font travailler les salariés tantôt le matin, tantôt le soir, tantôt la nuit, parfois le week-end ou les jours fériés... et tout ça la même semaine et sans majorations ! Avec l'annualisation en prime.

Mais une partie des salariés est déterminée à ne pas se laisser faire. Le jeudi 24, 400 personnes ont débrayé. Le mercredi 30, un débrayage a mis à nouveau l'usine au ralenti.

Une centaine de salariés sont montés à Paris, à Rives-de-Seine, où IBM, Big Blue, réunissait le comité social paritaire sur les horaires continus. La direction est pressée de les faire passer, pendant les vacances, officiellement pour « allécher » les investisseurs « partenaires ».

A la réunion, les brillants gestionnaires d'IBM avaient l'air d'avoir les oreilles bouchées, et ne voulaient entendre parler que de leurs horaires continus. Alors les salariés sont montés leur dire eux-mêmes ce qu'ils en pensent.

A 70, ils ont envahi la salle (une première à IBM, où la direction a l'habitude que l'on « discute » selon ses conditions). Ils ont retenu les dirigeants, qui voulaient prendre la poudre d'escampette. Et tout le monde a pu leur poser les seules vraies questions essentielles : l'argent qu'on a donné à IBM, il y a 3 ans, pour soi-disant « sauver l'emploi » (une baisse des salaires de 7,7 %), vous allez nous le rendre quand ? Vos enfants, allez-vous les faire travailler sur les lignes, en continu ? Trouvez-vous normal de détruire la santé et la vie privée des gens, pour engraisser un peu plus les actionnaires d'IBM ? Que représentent les quelques millions de dollars que vous allez gagner en plus, par rapport aux profits du groupe (un bénéfice net de 9,1 milliards de francs pour le seul premier trimestre 1999) ?

Le directeur du personnel d'IMB France était tout pâle, et il n'avait pas beaucoup d'arguments. Sauf un : si vous n'acceptez pas nos conditions, l'usine fermera. Bref, le chantage au chômage.

Au moins ce jour-là, les salariés ont inversé les rôles : la pression avait changé de camp, et les dirigeants d'IBM avaient l'air d'être pressés de rester entre eux.

Et ils ont obtenu au moins un premier résultat : le calendrier de la réunion est chamboulé, et retardé d'au moins 15 jours.

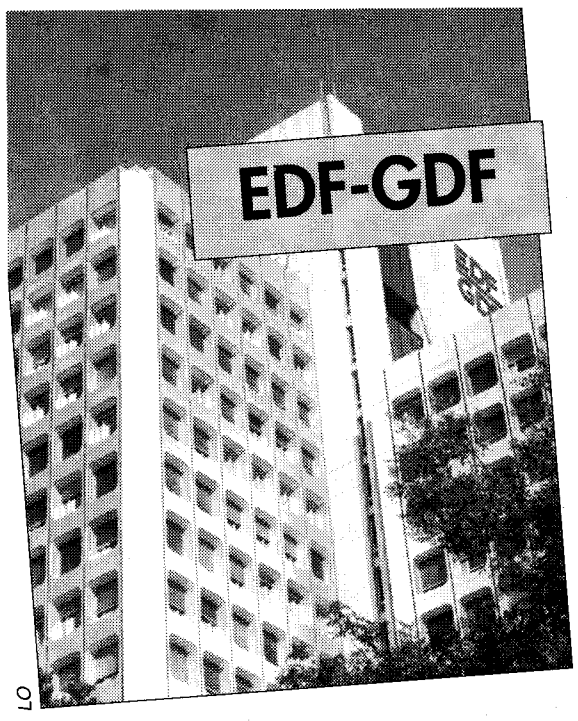

LO

Les accords sur les 35 heures

ÇA RENÂCLE !

Le 25 janvier dernier, il y a un peu moins de six mois, l'ensemble des syndicats d'EDF-GDF signaient avec la direction le premier volet de l'accord sur la réduction du temps de travail. L'horaire légal passait de 38 heures à 35 heures payées 38, ou alors 32 heures payées environ 36 ou 37, selon les cas. Il y avait des promesses d'embauches à la clé.

La flexibilité, l'amplitude des horaires furent remises à la signature d'accords locaux qui sont en train de se discuter. Au 30 juin, environ une trentaine seraient signés sur les 220 établissements de toute nature et de toute taille constituant l'ensemble EDF-GDF. La date butoir pour la signature de ces accords a été fixée au 1er octobre.

Les choses se passent parfois mal pour la direction: ici ou là, tout ou partie des syndicats refusent de signer, comme à Paris-Nord, Paris-Aurore, Paris-Pyramides et Paris-Rive gauche. Dans la capitale, seul Paris-Tour Eiffel a signé.

C'est que le personnel découvre les problèmes qu'on avait laissés en suspens, telle la question de l'amplitude qui passe de 8 h 30-17 heures, par exemple, à 7 h 30-20 heures, les heures supplémentaires au delà de 17 heures n'étant plus payées.

Dans certains secteurs de Paris-Tour Eiffel, il y a si peu de personnel que la direction n'arrive même pas à établir l'amplitude qu'elle propose. Dans le centre Paris-Rive gauche, la direction veut, comme partout, augmenter l'amplitude, au nom du meilleur service à la clientèle, mais elle vient de faire fermer deux agences sur quatre, provoquant, du coup, une journée de grève du personnel technique !

En ce qui concerne les embauches, c'est scandaleux.

A Paris-Tour Eiffel, il est prévu 100 embauches sur trois ans, ce qui n'empêchera nullement, malgré ces embauches, une baisse de l'effectif de 240 personnes !

A Issy-les-Moulineaux, on annonce 60 embauches et une baisse de 150. La direction a dit qu'elle voulait bien négocier quelques embauches supplémentaires, mais que de toute façon le résultat final serait le même: moins 150...

A Paris-Pyramides il est prévu 82 embauches et 200 agents de moins, etc. Dans l'agence Trudaine de Paris-Pyramides, le jour où était annoncée la signature (la CFDT acceptait, mais la CGT était contre), une vingtaine d'agents, dont des syndiqués CFDT, en colère à cause d'embauches négatives dans les faits qui entraîneront un accroissement de la charge de travail, ont, pour protester, déchiré leurs cartes de la CFDT et se sont rendus au siège d'EDF-GDF où la signature devait se faire. Ils ont été rejoints par d'autres agents et, à une quarantaine, ils ont bloqué le couloir. Les «signataires» ont dû s'enfermer à clé avec la direction !

Ce qui provoque surtout la colère du personnel, c'est l'augmentation de la productivité partout annoncée à quoi s'ajoute tout un tas de contraintes variables selon les établissements, comme pour les «32 heures» de ne pas avoir le droit de choisir son jour de repos, ou devoir prévoir ses absences... six mois à l'avance.

On s'achemine vers cette absurdité d'une série d'horaires et de règlements différents dans chacune des 220 «unités» d'EDF-GDF.

On voit en tout cas que la sauce Aubry de cette loi antiouvrière est en train de tourner à l'aigre !

Correspondant LO

DE MOINS EN MOINS

Alors qu'on parle d'embauches, les chiffres sont tombés: les effectifs d'EDF-GDF ont diminué de 1 100 personnes du 1er janvier au 1er juin !

EFFET D'ANNONCE

Au service informatique de la direction du personnel d'EDF-GDF, tout le monde rigole bien depuis que l'on sait que le nombre d'embauches nationales effectuées en juin était disons... légèrement bidonné.

En effet sur les plus de 900 embauches effectuées à EDF-GDF, 270 environ sont des embauches fictives. Les différentes unités, pressées par la DPRS (Direction du personnel et des relations sociales) ont embauché à tour de bras quitte à embaucher des agents inexistants qu'elles régulariseront plus tard... voire jamais. Du moment que la direction du personnel a ses chiffres...

Avec l'anticipation virtuelle, la direction invente les vraies-fausses embauches pour une vraie-vraie embrouille.

(Extraits du bulletin *Lutte Ouvrière* EDF-GDF Issy-les-Moulineaux).

CICE Saint-Louis (Haut-Rhin)

FLICAGE DU XXIe SIÈCLE, MÉTHODE DU XIXe

La CGT de la CICE, une usine de Saint-Louis (Haut-Rhin) qui fabrique des chauffe-eau, appelait, vendredi 2 juillet, à une manifestation devant les portes de l'entreprise.

Une vingtaine de militants des usines alentour, de la poste de Mulhouse, de l'usine Peugeot ou de la chimie voisine se sont joints à leurs camarades de la CICE pour dénoncer les pratiques de cette direction particulièrement méprisante avec les travailleurs et distribuer un tract, sous les yeux du directeur et de l'huissier appelé par la direction.

Cette dernière avait profité des vacances de Pâques pour faire installer des caméras dans les vestiaires, le réfectoire et dans un coin d'un atelier.

Personne ne croit au prétexte invoqué, les quelques vols qui auraient eu lieu. Les travailleurs ne veulent pas de ce flicage que l'Inspection du travail déclare d'ailleurs illégal. Pourtant, les caméras sont toujours là.

Les méthodes de la direction de la CICE sont bien connues de pas mal d'intérimaires de la région qui sont passés par cette entreprise, dont un ouvrier dit qu'elle est «*le champion du coin pour l'antisocial*». Et il ajoute que, quoi qu'il ait roulé sa bosse, il n'a jamais vu une telle ambiance, ni une telle malhonnêteté de la part d'une direction: utilisation massive d'intérimaires (plus de 70 actuellement sur un effectif de 250 travailleurs), pressions sur les malades et accidentés du travail (qui sont légion dans cette usine dangereuse) pour qu'ils viennent travailler quand même.

Quand on est malade, il faut téléphoner le matin même et on peut s'attendre à avoir, au mépris de la loi, dès l'après-midi, la visite d'un médecin payé par l'entreprise, quand ce n'est pas du directeur du personnel lui-même. En 1998, la CICE a licencié 20 travailleurs pour faute grave ou maladie, qui ont tous obtenu gain de cause devant les Prud'hommes.

Alors, à la CICE, on sait bien que, quoi qu'en dise la presse après la grève de Daewoo, le mépris des travailleurs est ce que les patrons partagent le mieux, qu'ils soient coréens ou français.

La Poste

NON A L'ARNAQUE DES 35 HEURES

Lors de la mise en place de l'ARTT (aménagement de la réduction du temps de travail) dans le cadre des lois Aubry, la direction de La Poste d'Ile de France a posé ses préalables qui calculent les débuts ou fins de service beaucoup trop justes.

Ainsi pour une fermeture du bureau à 19 heures, elle veut une fin de service à 19 h 15, ce qui devient impossible dès qu'il reste à 19 heures des usagers dans la salle du public.

A Paris 12 Reuilly et ses annexes, les nouveaux scénarios pour les 35 heures ont soulevé l'unanimité contre eux: on veut faire travailler le samedi matin des collègues qui ne le font pas depuis des années. Dans une annexe, la direction voudrait introduire des horaires mixtes consistant, par exemple, à venir les après-midi jusqu'à 19 h 15, ce que personne ne veut faire.

Pour la direction, ce qui compte, c'est la rentabilité. Du coup, par exemple, il n'est plus question que le matin nous prenions notre pause ou que nous préparions certaines tâches avant l'ouverture du bureau, quitte ensuite à pénaliser les usagers en fermant certains guichets dans la matinée. Autre exemple, dans le projet d'autonomisation de Paris-Meuniers, il n'est pas prévu de personnel alors qu'il y aura cinq bureaux au lieu des trois actuels.

Suite à notre mécontentement, le lundi 21 juin, la direction de Paris-Est a reporté la discussion sur les 35 heures de fin juin à septembre.

Le mercredi 23, nous étions nombreux à faire grève pour affirmer nos exigences et à rédiger une pétition. On reste vigilants.

Chantiers de l'Atlantique
Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

L'ENVERS DU DÉCOR D'UNE FÊTE POMPEUSE

Le baptême du *Mistral* a été, le 25 juin, l'occasion d'une cérémonie très largement médiatisée. Ce paquebot, le plus grand battant pavillon français construit à Saint-Nazaire depuis *Le France* en 1962, a suscité des cocoricos à satiété. Il nous a aussi valu la visite de tout un lot de célébrités qu'on a peu l'habitude de voir dans une ville ouvrière.

A leur tête, Jospin en personne a salué «*le goût de l'excellence et la touche française*» que représenterait ce club de vacances flottant où domine les strass et le luxe de pacotille.

Signalons aux cocardiers en transe, que ce n'est ni le plus gros ni le plus «beau» des paquebots de croisière construits à Saint-Nazaire ces dernières années, mais il serait « 100% français». Bardé de bleu-blanc rouge, inondé de «*Marseillaise*», construit sur les bords de la Loire pour une société d'exploitation française et commandé par un capitaine et des officiers français pour bénéficier de considérables aides financières de l'Etat (français), ce paquebot a quand même été construit par des ouvriers d'une vingtaine de nationalités ! Et il est immatriculé à Wallis et Futuna afin d'exclure du droit du travail français les 500 membres de l'équipage ! Comme toujours, la recherche des profits garde le dernier mot.

En fait, cette cérémonie a été une succession d'auto-congratulations et d'auto-promotions : pour l'armateur et les tours-opérateurs qui appellent de leurs vœux le boum des croisières en Europe ; pour l'Alstom, propriétaire des Chantiers de l'Atlantique qui se sont eux-même couronnés «*champion du monde des constructeurs de paquebots*», avec 16 navires de ce type à livrer dans les quatre ans. A 1,5 milliard de francs l'unité et avec 1 000 à 2 000 passagers hébergés dans des chambres de 14 m² à 8 000 F minimum la semaine, il y a en effet de quoi faire d'excellents profits.

Les notables locaux s'attribuent des mérites dans l'affaire. Jospin, enfin, se félicite des aides financières apportées à la «*renaissance éclatante d'une très ancienne tradition navale*» au moment où des centaines de travailleurs sont menacés de licenciement dans la construction navale, pour ne considérer que cette branche, à Brest, Lorient ou Le Havre. Et tous de reprendre en chœur le même couplet sur les «*efforts qui ont permis le redressement énergique des Chantiers*» et «*sur l'adhésion de milliers d'hommes et de femmes de l'entreprise qui est et sera la clé du succès*».

Jospin peut même se vanter d'avoir joué les hommes de gauche en perturbant le programme pour serrer deux ou trois mains d'ouvriers dans les ateliers, se faisant guider par Claude Evin, député PS de Saint-Nazaire. Ce même Evin avait fui courageusement devant les travailleurs en grève contre des licenciements, en 1988, alors qu'il était ministre, pour ne pas avoir à s'expliquer sur ces suppressions d'emplois. Evin et compagnie ne se sont pas montrés, il y a peu encore, lorsque les travailleurs des Chantiers se sont mis en grève, massivement, sans mot d'ordre syndical, contre les 35 heures façon Aubry, contre les horaires déments, contre la généralisation de la précarité et la flexibilité que veut imposer le patron.

Des milliers d'intérimaires, de sous-traitants travaillent dans des conditions dignes du 19e siècle. Sait-on qu'un intérimaire doit se payer lui-même son outillage (1 500 F ou plus selon les métiers) s'il veut avoir une chance de décrocher une mission qui peut ne durer qu'une semaine ? Quand tous ces patrons et politiciens se félicitent qu'il a fallu seulement un peu plus d'un an pour construire le *Mistral* contre près de quatre ans pour *Le France*, ils ne se préoccupent pas du fait que ce gain de productivité s'est fait sur le dos des travailleurs, avec leur sueur et leur santé. « Ah, que les travailleurs du Chantier de Saint-Nazaire sont heureux. Ils ont du travail et ils sont bien payés» : on retrouve cette propagande jusque dans les colonnes du quotidien *Le Parisien* où on peut lire que les ouvriers touchent un salaire de 12 000 F. C'est évidemment un mensonge pour masquer le fait qu'alors que des travailleurs sont réduits au chômage et à la misère, d'autres se tuent au boulot.

La fermeture des différents chantiers navals en est la preuve. Au lieu de partager le travail entre les bras disponibles dans les différents chantiers qui sont tout aussi capables de construire des paquebots que Saint-Nazaire, avec des salaires et des conditions de travail décents, les capitalistes préfèrent jeter à la rue le plus grand nombre de travailleurs pour « extraire »le maximum de profits de ceux qui, pour l'instant, ont encore du travail. Mais à quel prix ?

Correspondant L.O.

AFP

Inauguration du «Mistral», sorti le 25 juin 1999, des chantiers navals de Saint-Nazaire.

CHR (Rennes)

UNE PREMIÈRE RÉACTION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Une quarantaine d'agents contractuels du CHR de Rennes viennent d'apprendre que leur contrat ne sera pas renouvelé au 31 août. La plupart travaillent à l'hôpital depuis plus de 2 et certains depuis 4 ans.

Malgré l'approche de la période des congés d'été, ce mauvais coup n'est pas resté sans réaction. Lundi 28 juin, 260 personnes, en grève, se sont retrouvées devant la salle où se réunissait le Conseil d'administration.

La porte était fermée à clé, mais au moment où elle a été ouverte, pour laisser passer un retardataire, les manifestants se sont engouffrés, et ont envahi la salle.

Hervé, maire socialiste de Rennes et de ce fait président du Conseil d'administration, outré que la séance soit perturbée par une manifestation, s'exclama : «*Je ne peux pas accepter que le Conseil d'administration fonctionne sous la pression*». Il lui a été rétorqué que nous demandions l'annulation des licenciements et le maintien de tous les emplois.

Hervé s'est alors déclaré prêt à recevoir une délégation syndicale mais uniquement si la salle était évacuée par les manifestants. Il s'est fait huer.

Interpellé par les grévistes, il a bien sûr refusé de s'engager sur le maintien des emplois. Logique puisque député socialiste il est fier de voter le budget de la Santé.

Au bout d'une heure, voyant que les manifestants n'étaient pas décidés à se plier à sa demande, il a préféré jeter l'éponge et a annulé la séance.

Les manifestants étaient satisfaits d'avoir perturbé le train-train de cette réunion officielle.

L'après-midi, 160 personnes se sont retrouvées en assemblée générale. Il a été décidé de tenir un rassemblement dans les deux principaux établissements du CHR, le jeudi suivant 1er juillet.

Ces deux rassemblements ont réunis 180 personnes d'un côté et 60 de l'autre. Beaucoup étaient convaincus de la nécessité de ne pas en rester là. Mais ils ne se voyaient pas se lancer dans un «mouvement dur» au moment des vacances.

Tout le monde a convenu de se retrouver dès la fin août et de profiter de l'été pour se préparer à la lutte qui sera nécessaire à la rentrée pour imposer l'annulation des fins de contrats.

D'autant que d'autres suppressions d'emplois sont à prévoir. La direction est en train d'économiser sur tout pour «tenir son budget». Il «manque» en effet plus de 40 millions pour finir l'année. Tout cela parce que les pouvoirs publics n'ont pas accordé les crédits minimums indispensables. D'une année sur l'autre, le budget est limité au point qu'il est impossible de maintenir la même activité.

Du coup, la direction ferme des lits et supprime des postes. Depuis le début de l'année, une quarantaine de postes budgétaires ont été supprimés.

Pour faciliter les suppressions d'emplois, le Ministère a mis en place un fonds chargé de financer des plans sociaux dans les hôpitaux. Le CHR de Rennes a postulé pour obtenir l'autorisation et les crédits pour supprimer plus de 200 postes !

Ce n'est qu'une illustration de ce qui se passe dans la grande majorité des hôpitaux. Le gouvernement de la Gauche plurielle prétend que l'emploi est sa priorité mais il organise lui-même les suppressions d'emplois, les licenciements et les «plans sociaux» dans les services publics !

Pourtant, les besoins sont criants et rien qu'au CHR de Rennes, c'est des centaines d'emplois qu'il faudrait créer au lieu d'en supprimer !

Correspondant LO

FRANCE TÉLÉCOM NE CRÉE DE LA RICHESSE QUE POUR SES ACTIONNAIRES

France Télécom est cette année le champion toute catégorie parmi les entreprises françaises, en ce qui concerne la création de richesse pour ses actionnaires selon le classement du journal *L'Expansion*. Plus fort donc que L'Oréal, Carrefour ou Total qui le devançaient encore l'an dernier. Depuis que l'Etat a commencé à privatiser France Télécom par étapes pour n'en garder que 75 % en octobre 1997, puis 62 % en novembre 1998, les actionnaires n'ont eu qu'à se féliciter de la bonne affaire que leur avait assurée le gouvernement socialiste. Mais cela n'est le cas ni des employés de France Télécom, ni de ses usagers, car c'est au détriment des uns comme des autres que sont obtenues ces performances.

A la base de ces profits, il y a bien sûr ce que *L'Expansion* appelle «*l'héritage du monopole*», c'est-à-dire le fait que les actionnaires aient pu bénéficier, sans les financer le moins du monde, de l'immense capital accumulé en matière d'infrastructures et de recherches à l'époque où les télécoms étaient encore un service public. Mais ces dernières années, les dirigeants de France Télécom se sont employés à faire fructifier cet héritage. Sur le dos du personnel d'abord. Ça a été les restructurations permanentes accompagnées de réductions massives d'effectifs (plus de 23 000 en trois ans), avant et après la privatisation : l'embauche de personnels contractuels de plus en plus nombreux, bien souvent sur des horaires atypiques que les agents en place refusent, en particulier dans les services commerciaux, pour coller au plus près aux nécessités de la vente ; la fermeture de services jugés non rentables et le reclassement du personnel dans d'autres qui rapportent plus. Tout cela s'est traduit pour les personnels des télécoms par une valse incessante. Beaucoup ont vu s'allonger leurs temps de déplacement, se modifier leurs plages horaires au gré de la rentabilité, et s'aggraver leurs conditions de travail. Et quant aux usagers, devenus depuis bien longtemps des «clients» dans le jargon des dirigeants de France Télécom, c'est par la dégradation et l'enchérissement du service qui leur était rendu qu'ils ont payé la montée vers le sommet du classement des «créateurs de richesse» de France Télécom : c'est la fermeture de services ne rapportant pas assez, la chasse aux cabines téléphoniques jugées non-rentables, le renchérissement des abonnements et tarifs des communications locales touchant la grande majorité de la population. Dans cette valse aux tarifs, France Télécom s'est d'ailleurs fait une spécialité d'annoncer en même temps des hausses et des baisses, histoire de brouiller les pistes, quitte à revenir quelques années plus tard sur les baisses en question. Pour ne prendre qu'un exemple on vient d'apprendre la semaine dernière que le tarif réduit d'abonnement, 39 F au lieu de 78 F, intéressant pour les personnes téléphonant peu, allait être supprimé. Il avait été mis en place en 1997.

C'est cela qui se cache derrière les propos de Michel Bon, le PDG de France Télécom, lorsqu'il déclare à *L'Expansion* : «*Chacune de nos 500 unités de terrain est en mesure de calculer son EVA* (c'est à dire son indicateur de rentabilité pour les actionnaires). *Avec cette méthode, nous regardons là où il faut désinvestir, et quels sont les actifs non stratégiques*». Mais à force de tirer sur la corde et de se vanter des profits accumulés, il pourrait bien donner au personnel l'idée que c'est aux travailleurs que doivent profiter ces richesses qu'ils créent.

Correspondant L.O.

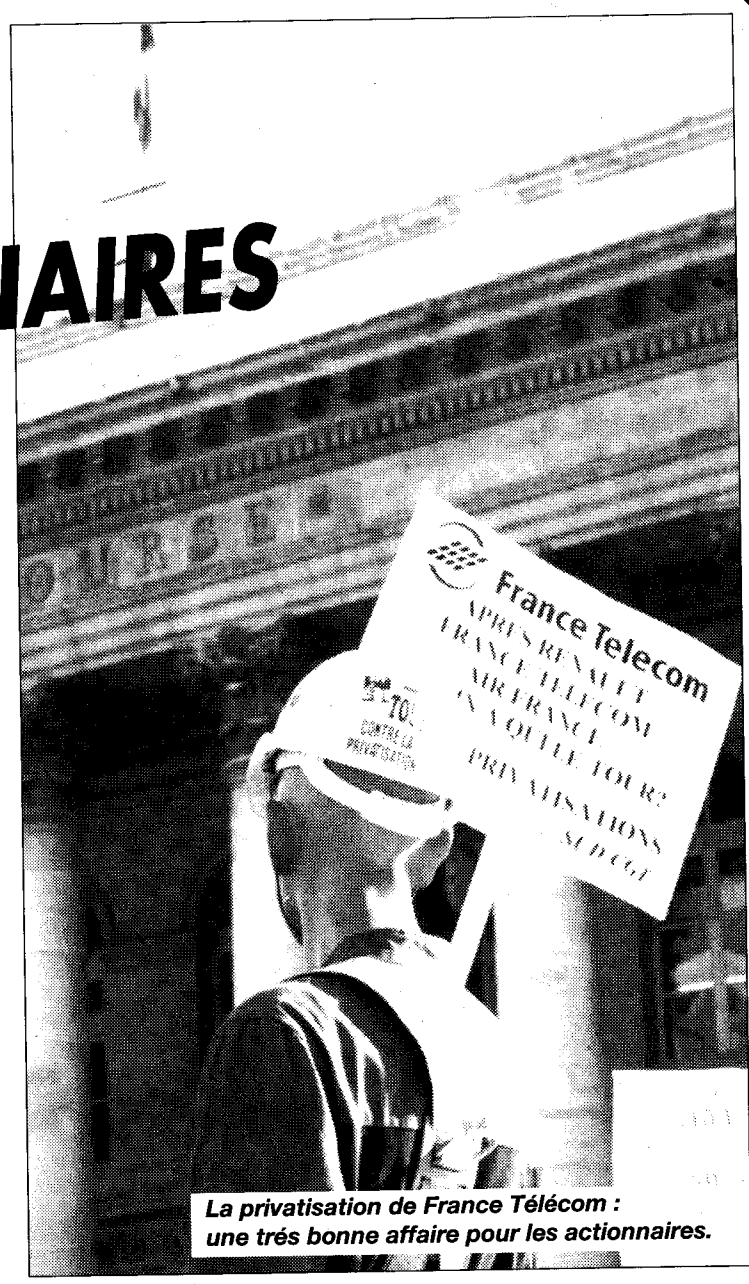

La privatisation de France Télécom : une très bonne affaire pour les actionnaires.

LO

France Télécom (Mulhouse)

PIQUE-NIQUE REVENDICATIF

Mardi 29 juin, une quarantaine d'employés se sont une nouvelle fois retrouvés devant l'agence du centre ville pour un «pique-nique revendicatif». Un délégué a donné des nouvelles des sanctions infligées à plusieurs participants des actions précédentes, après convocation individuelle (ils avaient élevé un mur de parpaings contre la vitrine de l'agence). Toutes les sanctions sont retirées.

Ce même mardi, les «Télécom» ont eu la visite d'un collectif de chômeurs, qui a distribué un tract disant soutenir le combat des employés de France Télécom. Quant aux autres services et agences France Télécom du coin, ils ne se sont pas encore joints à l'action mais soutiennent, ce qui n'était pas le cas au départ.

Le ton offensif des tracts et chansons ajoutent à l'ambiance. De manière générale, la dégradation des conditions de travail implique une dégradation des services rendus aux usagers. Ainsi France Télécom a procédé à un «basculage» de 30 000 abonnés sur un nouvel ordinateur. Alors que depuis plus de vingt ans, ce genre d'opération se déroulait sans incident, cette fois-ci, les vérifications préalables n'ayant pas été effectuées, 1 500 abonnés se sont retrouvés jusqu'à 48 heures sans tétéphone.

CGT, CFDT et SUD, qui réclament l'arrêt des suppressions d'emplois et l'embauche de jeunes, dénoncent aussi le fait que la restauration d'entreprise sera désormais gérée par la Sodexho. La maintenance et la réparation du parc de véhicules de France Télécom et de La Poste seront également sous-traitées. Ainsi, des mécaniciens, dont c'est le travail depuis trente ans, vont se retrouver opérateurs téléphoniques.

Rendez-vous est pris pour septembre... avec plein de nouvelles chansons!

Correspondant LO

La Poste Paris (14e)

GRÈVE CONTRE LE MANQUE D'EFFECTIFS

Au centre de distribution du courrier du XIVe arrondissement de Paris, voilà des mois que nous réclamons des effectifs pour remplacer les départs à la retraite ou les mutations. La direction comme dans les autres bureaux de La Poste fait la sourde oreille. La Poste ne recrute qu'au compte-gouttes. Ainsi, il n'est pas rare de voir des positions de travail non couvertes. Pas étonnant que du courrier arrive en retard !

Le mercredi 23 juin, le Cedex, service du courrier distribué en voiture, a débrayé une demi-heure suite au refus de la direction d'accorder des congés, faute de personnel. Plusieurs collègues de ce service ont proposé de poser un préavis de grève dans lequel ils demandaient des effectifs supplémentaires.

Dès le lendemain, le principe de la grève a été voté par le personnel du Cedex, la CGT déposant un préavis, en appelant tous les facteurs à s'y joindre car le manque d'effectif touche tous les services. D'autant que la direction prépare des restructurations avec des nouveaux rythmes de travail imposés arbitrairement. L'idée de la grève tous ensemble a fait son chemin.

Des assemblées du personnel se sont tenues presque chaque jour, tous les services confondus. Une délégation de 15 facteurs s'est rendue à la direction du centre pour discuter du préavis. Elle en est sortie indignée par l'arrogance de la direction. Cela n'a fait que renforcer l'idée de la nécessité de faire grève.

Le mercredi 30 juin, nous nous sommes retrouvés à plus de 130 grévistes, soit 50 % en moyenne sur l'ensemble du centre et même jusqu'à 75 % pour le Cedex d'où est parti le mouvement.

Ce jour-là, une délégation de grévistes a été reçue par la direction de Paris Sud mal à l'aise, mais qui faisait semblant de ne pas comprendre ce que nous réclamions. Le lendemain cependant, la direction du centre, devant le personnel du Cedex qui restait mobilisé, annonçait l'arrivée de 20 postulants au lieu de 14 initialement prévus. Sur les 20, deux seraient affectés au Cedex. Elle annonçait également le gel de la restructuration des rythmes de travail. Elle s'engageait également à ce que toutes les positions de travail soient couvertes dès le lundi suivant par des contractuels jusqu'à l'arrivée des nouveaux facteurs.

Tous les grévistes avaient conscience d'avoir marqué des points contre les sales coups de la direction.

Le 28 juin 1919 était signé le traité de Versailles

De 1914 à 1918, la Première Guerre mondiale avait ensanglanté la planète. 10 millions d'hommes y avaient perdu la vie, et 20 millions en revenaient estropiés. Durant cette gigantesque boucherie, les gouvernements racontaient aux ouvriers et aux paysans, qui mouraient dans les tranchées, que c'était une guerre « pour le droit », « pour la défense de la patrie injustement attaquée » ou encore pour sortir du carcan imposé par les puissances qui, parce qu'elles avaient une avance sur les autres, s'étaient arrogées les plus beaux morceaux du gâteau.

Arc

Des millions de soldats se sont entretués dans cette gigantesque boucherie que fut la Première Guerre mondiale pour le repartage du monde.

Pendant quatre ans, ces mêmes gouvernements impérialistes avaient conclu entre eux toute une série de traités secrets prévoyant la façon dont seraient partagées les dépouilles de l'adversaire. Les bolcheviks rendirent publics ces documents secrets lorsque les travailleurs russes s'emparèrent du pouvoir, en octobre 1917, car là étaient les véritables buts de la guerre : déterminer lesquels des groupes des grandes puissances et des trusts de ces pays domineraient la planète.

Le groupe formé essentiellement par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis l'ayant emporté, en novembre 1918, sur celui constitué autour de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, la conférence qui se réunit à Paris en janvier 1919, et qui déboucha au mois de juin sur le traité de Versailles avec l'Allemagne, puis sur ceux de Saint-Germain et de Sèvres avec l'Autriche et la Turquie, avait pour fonction d'organiser un partage en faveur des vainqueurs.

La peur de la révolution

Lénine qualifia le traité de Versailles de « *paix de brigandage impérialiste* ». Comme des brigands, les impérialistes vainqueurs avaient en effet un œil sur les dépouilles du vaincu et un autre sur leurs « alliés » qui étaient en fait des concurrents. Mais une chose au moins les unissait encore : leur désir d'éviter que s'étende la révolution sur laquelle la guerre avait débouché, d'abord en Russie. C'est dans ce but qu'ils établirent, autour de la jeune République des soviets, un « cordon sanitaire » d'Etats créés pour cela.

Les interventions armées directes des impérialistes en Russie, comme leur soutien aux gardes blancs, s'étaient soldées par un fiasco. Ils escomptaient désormais que les dirigeants de ces nouveaux Etats, soutenus militairement, bien entendu, mais pouvant aussi s'appuyer sur un sentiment national dévoyé, pourraient constituer un rempart face à la révolution sociale. Tel fut le cas de la Pologne, qui reçut pour se renforcer les territoires pris à l'Allemagne en Poznanie, en Prusse occidentale et en Haute-Silésie. Ou de la nouvelle Yougoslavie, formée par l'adjonction à la Serbie de territoires pris à l'Autriche-Hongrie comme la Slovénie et la Croatie, du Kosovo peuplé d'Albanais, de la Macédoine et du petit royaume de Monténegro. Bien sûr, personne n'avait demandé l'avis des peuples concernés par ces découpages, pas plus qu'on ne le demanda aux Allemands des Sudètes donnés en gage au nouvel Etat tchécoslovaque. Le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » passait derrière ce que les congressistes appelaient la stabilité de l'Europe.

Rivalités impérialistes sur le dos des peuples

Mais là s'arrêtaient en fait les intérêts communs à tous ces rapaces. Au-delà commençait leur rivalité.

Il y eut d'abord le dépeçage de l'empire colonial allemand. Ce fut la Grande-Bretagne, forte de sa flotte qui restait encore pour quelques années la première du monde et de ses positions sur tous les continents, qui s'octroya la part du lion : une partie du Togo, du Cameroun, et tout l'Est Africain. La France dut se contenter du reste de ces deux premiers pays, la Belgique du Rwanda et du Burundi. Quant au Japon, il réussit à mettre la main sur quelques ports chinois, malgré les protestations véhémentes de la Chine. Les possessions de l'empire turc furent par la suite partagées de même entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Bref, chaque brigand prit tout ce que les autres ne pouvaient pas l'empêcher d'occuper, au gré du rapport de forces.

Mais c'est sur le sort à accorder à long terme à l'impérialisme allemand vaincu que les trois grandes puissances victorieuses avaient des conceptions, c'est-à-dire des intérêts, divergents.

La France souhaitait avant tout installer sa suprématie sur l'Europe continentale. Son représentant, Clémenceau, exigeait que toute la rive gauche du Rhin, avec de grandes villes comme Mayence, Cologne, Trèves, soit définitivement enlevée à l'Allemagne. Il réclamait la transformation en département français du sud de la Sarre. Il souhaitait non seulement désarmer l'Allemagne, mais lui faire payer le prix de la guerre par des réparations de guerre, une contribution financière colossale, destinées, entre autres, à empêcher tout relèvement de l'économie allemande qui se débattait dans une crise sans fond. La Grande-Bretagne, elle, ne l'entendait pas de cette oreille. Elle souhaitait au contraire remettre sur pied l'économie allemande, dans laquelle elle voyait un partenaire commercial et un contrepoids à la puissance de la France sur le continent. Quant aux États-Unis, leur président, Wilson, s'était fait l'apôtre de la Société des Nations, une organisation internationale destinée, selon lui, à régler les problèmes internationaux. Les pays vaincus en étaient exclus, si bien qu'il s'agissait avant tout d'un « club des vainqueurs », un prolongement en quelque sorte de l'assemblée qui avait abouti au traité de Versailles. C'est dans ce sens qu'elle fut d'ailleurs acceptée par les deux autres larrons, pour donner une couverture à leurs brigandages et au maintien du statu-quo.

Une « paix » qui prépare la guerre suivante

Comme le disait Lénine « *le vainqueur est toujours pacifiste* ». Mais Wilson y voyait plus que cela : la possibilité pour les Etats-Unis, déjà devenus la première puissance économique et financière mondiale, mais pas encore la première puissance navale et militaire, de passer par dessus les positions acquises par ses vieux rivaux impérialistes, au nom des grands principes. Derrière les discours sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes l'intéressait au premier chef le libre accès des marchandises et des capitaux américains à toute la planète.

Ainsi, le traité que dut signer, le 28 juin 1919, la délégation de la République allemande, qui n'avait en rien participé à son élaboration, était tout sauf une paix « juste et sincère ». C'était un compromis laborieux entre vainqueurs sur le dos des vaincus. L'Allemagne perdait la Rhénanie, mais pas définitivement. Le charbon de la Sarre était confisqué par la France, mais c'est sous mandat de la SDN que passait l'ensemble de la province jusqu'à l'organisation d'un plébiscite au bout de 15 ans. La Société des Nations voyait bien le jour, mais tellement privée de pouvoirs que les États-Unis n'y adhérèrent pas et qu'elle devint surtout une couverture de l'impérialisme anglais.

Compromis entre brigands victorieux, le traité de Versailles ne pouvait qu'être remis en cause au fil de l'évolution ultérieure des rapports de forces. Méprisant les aspirations des peuples, renforçant le nationalisme et le désir de revanche dans les pays vaincus et humiliés, il préparait déjà la seconde boucherie dans laquelle l'impérialisme allait plonger la planète à peine vingt ans plus tard.

Daniel MESCLA

Les militants de Lutte Ouvrière font étape dans votre ville

Cet été, les militantes et les militants de Lutte Ouvrière feront étape dans de nombreuses régions et villes du pays, afin d'aller au devant de tous ceux, militants de gauche, sympathisants, électeurs, qui souhaitent mieux connaître nos idées.

Nos camarades mettent à profit la période de l'été et des congés pour discuter de ce qui serait nécessaire pour que change la situation actuelle, dure pour l'ensemble du monde du travail, dure pour toutes les familles populaires, dure pour tous les pauvres. Car il est urgent que cela change vraiment et que les jeunes, les travailleurs, ceux qui ont un emploi comme tous ceux qui en cherchent un, se concertent sur les moyens qu'il faudrait mettre en œuvre pour y réussir. Le chômage, véritable catastrophe sociale, pourrait reculer rapidement si l'on imposait au gouvernement de cesser de subventionner de multiples façons les patrons, moyens et grands, et s'il commençait lui-même par embaucher massivement dans les services publics, dans les hôpitaux, les transports en commun, la construction de logements sociaux, etc. Des moyens à mettre en œuvre, des objectifs de lutte à se fixer pour renverser radicalement la situation dans un sens favorable au monde du travail, voilà ce dont nous voulons discuter.

Nous installerons un petit chapiteau sur l'une des places de la ville-étape, sous lequel chacun pourra trouver, entre autres, le livre d'Arlette Laguiller (*Paroles de prolétaires*), des journaux, des brochures, un montage vidéo et des militants de Lutte Ouvrière. Nous vous invitons cordialement à venir discuter du communisme, de la situation de la classe ouvrière aujourd'hui, de la nécessité et des moyens de reprendre l'initiative pour arrêter les coups du patronat et du gouvernement, et de bien d'autres choses qui concernent l'avenir du mouvement ouvrier.

A bientôt, donc. Soyez au rendez-vous !

AIN-HAUTE-SAVOIE

JEUDI 8 JUILLET
Culoz (Ain)

VENDREDI 9 JUILLET
Cran Gevrier (Haute-Savoie)

SAMEDI 10 JUILLET
Annemasse (Haute-Savoie)

LUNDI 12 JUILLET
Bellegarde (Ain)

MARDI 13 JUILLET
Ferney-Voltaire (Ain)

JEUDI 15 JUILLET
Oyonnax (Ain)
Nantua (Ain)

VENDREDI 16 JUILLET
Bourg-en-Bresse (Ain)

SAMEDI 17 JUILLET
Ambérieu (Ain)

NORMANDIE

JEUDI 8 JUILLET
Le Havre (Seine-Maritime)

VENDREDI 9 JUILLET
Gonfreville L'Orcher (Seine-Maritime)
Pont-Audemer (Eure)

LUNDI 12 JUILLET
Bayeux (Calvados)
Argentan (Orne)

MARDI 13 JUILLET
Flers (Orne)

JEUDI 15 JUILLET
Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

VENDREDI 16 JUILLET
Caen (Calvados)

PICARDIE

LUNDI 12 JUILLET
Abbeville (Somme)

MARDI 13 JUILLET
Friville-Escarbotin (Somme)

JEUDI 15 JUILLET
Fort Mahon (Somme)

VENDREDI 16 JUILLET
Le Tréport (Seine-Maritime)

SAMEDI 17 JUILLET
Ham (Somme)

LUNDI 19 JUILLET
Saint-Quentin (Aisne)

MARDI 20 JUILLET
Tergnier (Aisne)

MERCREDI 21 JUILLET
Noyon (Oise)

JEUDI 22 JUILLET
Guise (Aisne)

VENDREDI 23 JUILLET
Aulnoye (Nord)

SAMEDI 24 JUILLET
Hirson (Aisne)

GARD-VAUCLUSE

LUNDI 12 JUILLET
Nîmes (Gard)

MARDI 13 JUILLET
Nîmes (Gard)

JEUDI 15 JUILLET
Bagnols-sur-Cèze (Gard)

VENDREDI 16 JUILLET
Carpentras (Vaucluse)

SAMEDI 17 JUILLET
Avignon (Vaucluse)

LUNDI 19 JUILLET
Pont Saint-Esprit (Gard)

MARDI 20 JUILLET
Bollène (Vaucluse)

MERCREDI 21 JUILLET
Roquemaure (Gard)

JEUDI 22 JUILLET
Sorgues (Vaucluse)

VENDREDI 23 JUILLET
Le Pontet (Vaucluse)

SAMEDI 24 JUILLET
Uzès (Gard)

AUDE-ARIÈGE

LUNDI 12 JUILLET
Pamiers (Ariège)

MARDI 13 JUILLET
Foix (Ariège)

MERCREDI 14 JUILLET
Ax-les-Thermes (Ariège)

JEUDI 15 JUILLET
Tarascon-sur-Ariège (Ariège)

VENDREDI 16 JUILLET
Lavelanet (Ariège)

SAMEDI 17 JUILLET
Saint-Girons (Ariège)

LUNDI 19 JUILLET
Castelnaudary (Aude)

MARDI 20 JUILLET
Quillan (Aude)

MERCREDI 21 JUILLET
Limoux (Aude)

JEUDI 22 JUILLET
Lezignan (Aude)

VENDREDI 23 JUILLET
Carcassonne (Aude)

SAMEDI 24 JUILLET
Trebes (Aude)

SAVOIE-DAUPHINÉ

LUNDI 12 JUILLET
Pont-de-Beauvoisin (Isère)

MARDI 13 JUILLET
Chambéry (Savoie)

MERCREDI 14 JUILLET
Aix-les-Bains (Savoie)

JEUDI 15 JUILLET
Pontcharra (Isère)

VENDREDI 16 JUILLET
Albertville (Savoie)

SAMEDI 17 JUILLET
Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie)

LUNDI 19 JUILLET
La Mure (Isère)

MARDI 20 JUILLET
Saint-Martin d'Hères (Isère)

MERCREDI 21 JUILLET
Voiron (Isère)

JEUDI 22 JUILLET
Fontaine (Isère)

VENDREDI 23 JUILLET
Saint-Marcellin (Isère)

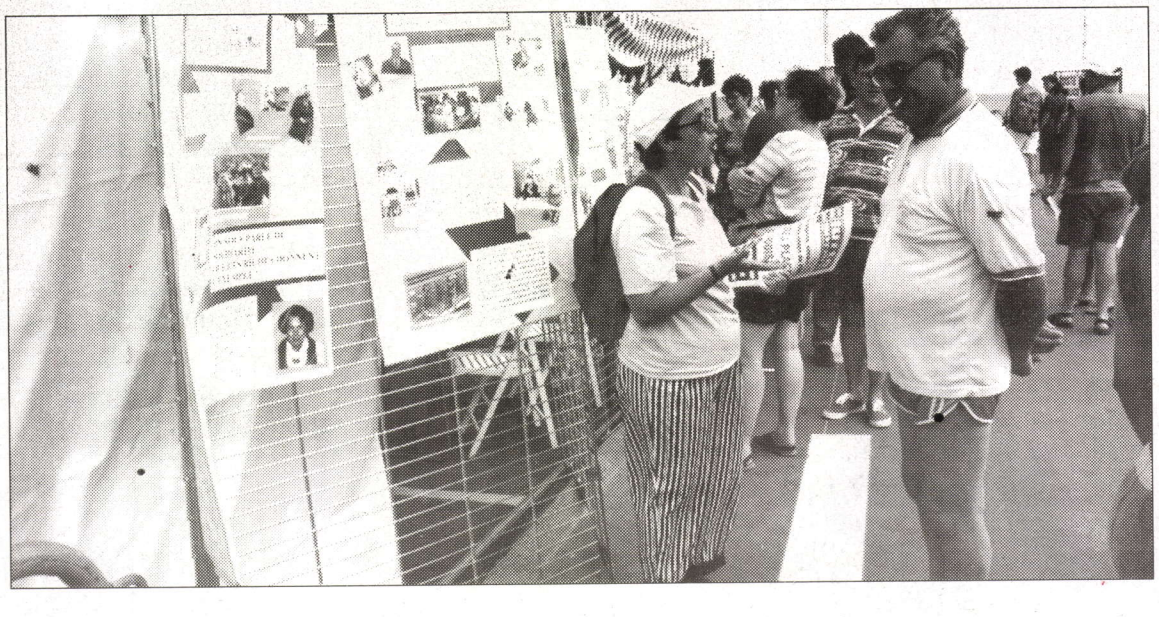

A lire

Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.
Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995